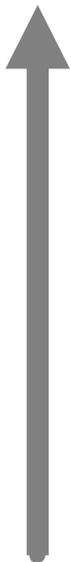


Tableau de bord

Le gouvernement s'est emparé de **228** des 316 décisions du rapport :

- **138** sont mises en œuvre dans un esprit fidèle au rapport
- **48** sont partiellement mises en œuvre
- **44** sont prévues prochainement, selon des modalités encore à définir
- **86** sont en attente

Signalétique



=

Décision en cours de mise en œuvre dans un esprit fidèle au rapport



=

Décision partiellement en cours de mise en œuvre



=

Décision prévue prochainement, selon des modalités encore à définir



=

Décision en attente

Les 316 décisions

Décision 1

Augmenter le nombre d'éducatrices de crèche et d'assistantes maternelles, et mieux les former



- ▶ Un site internet dédié à la petite enfance, rattaché à la CAF, va ouvrir à l'été 2009 : il fournira en temps réel des informations locales telles que le nombre de places disponibles en crèches ou le prix d'accueil.
- ▶ Nadine Morano souhaite ouvrir les places des crèches hospitalières au grand public : le 7 octobre, 1000 places ont ainsi été rendues disponibles sur Paris ; le 8 novembre, un accord similaire a été conclu sur Lyon.
- ▶ Un projet de loi sur la garde opposable d'enfants est annoncé pour 2009.

Décision 2

Ajouter dans le « socle commun » du primaire le travail de groupe, l'anglais, l'informatique et l'économie



- ▶ Les programmes scolaires de l'école primaire ont été modifiés à l'occasion de la rentrée 2008 :
- ▶ Les principaux changements sont les suivants :
 - un recentrage autour du français et des mathématiques
 - plus d'enseignement sportif (pour l'éveil au groupe)
 - l'apprentissage d'une langue vivante à partir du CP
 - une initiation à l'informatique à partir du CE2

Décision 3

Prendre les moyens pour éviter les redoublements dans l'enseignement primaire



- ▶ Après une année expérimentale, le soutien scolaire « gratuit et public » a été étendu par le ministère de l'Education à l'occasion de la rentrée 2008.
- ▶ Tous les écoliers du primaire peuvent maintenant bénéficier d'un accompagnement éducatif d'une à deux heures après les cours.
- ▶ A la fin octobre, 1/5 y avaient eu recours soit près d'un million d'élèves.

Décision 4

Accorder plus d'autonomie aux établissements primaires et secondaires



- ▶ Le Ministère de l'Education nationale encourage la mise en place de conseils pédagogiques dans les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL). Il prévoit aussi d'augmenter l'autonomie de ceux-ci en matière de gestion de moyens et des personnels.
- ▶ La majorité parlementaire a repris cette décision et souhaite que les décrets correspondants à la loi dite « Fillon » de 2005 soient pris d'ici la rentrée 2009.

Décision 5

Evaluer les professeurs sur leur capacité à faire progresser tous les élèves



- ▶ Xavier Darcos prévoit d'évaluer les enseignants tous les 2 ans (au lieu de 4 aujourd'hui), non pas sur leur méthode pédagogique mais sur la façon dont ils auront fait progresser leurs élèves.
- ▶ Le nombre d'inspecteurs va être augmenté de 50%.
- ▶ Le projet de réforme est soumis à concertation.

Décision 6

Permettre aux parents de choisir librement le lieu de scolarisation de leurs enfants



- ▶ La suppression progressive de la carte scolaire est en cours depuis le printemps 2007 pour les collèges et lycées.
- ▶ Celle-ci a déjà été assouplie à la rentrée 2007.
- ▶ Pour la rentrée 2008, les recteurs avaient reçu la consigne de continuer l'assouplissement : au total, les demandes de dérogations à la carte scolaire ont augmenté de 17% par rapport à 2007 et 9 sur 10 ont été accordées.

Décision 7

Refonder l'information sur l'orientation sur les carrières et prendre davantage en compte les aptitudes non académiques



- ▶ L'accord conclu le 11 janvier entre les partenaires sociaux préconise plus d'information sur les débouchés des filières, et plus d'interventions de professionnels dans les établissements scolaires.
- ▶ Le 2 juin, Nicolas Sarkozy a lancé une réforme des lycées, qui prévoit de revoir l'offre de formation d'ici la rentrée 2009. L'acquisition de l'autonomie et la modularité des cursus sont des priorités.

Décision 8

Développer les stages en entreprises



- ▶ Des banques de stages sont actuellement créées dans les académies pour permettre des stages en entreprises.
- ▶ En 2008, les établissements des quartiers sensibles seront également concernés.

Décision 9

Lancer des concours d'innovation



- ▶ La décision est rendue possible par l'article 34 de la loi du 23 avril 2005, qui dispose que les écoles et établissements peuvent expérimenter dans les domaines pédagogiques et administratifs.

Décision 10

Mettre en place au collège un service civique hebdomadaire



- ▶ Mandaté sur la question en avril, l'ancien ministre Luc Ferry a remis son rapport au Président de la République le 10 septembre.
- ▶ Celui-ci préconise de réserver le nouveau service public créé en 2006, et réservé aux 18-25 ans, aux seuls volontaires.
- ▶ Les missions d'intérêt général dureraient 6 mois, à raison de 25h hebdomadaires.

Décision 11

Donner progressivement aux étudiants de licence à l'université un encadrement équivalent à celui des élèves de classes préparatoires aux grandes écoles



- ▶ Valérie Pécresse a dévoilé en décembre dernier le plan « Réussir en licence », doté de 730M€ d'ici 2012.
- ▶ La Secrétaire d'Etat a déclaré que « la répartition des moyens tiendra compte de la réactivité des universités et des résultats obtenus » (suite à la loi LRU).
- ▶ Pour la rentrée 2008, la moyenne d'ouverture des bibliothèques a augmenté de 2h par semaine et 3 300 nouveaux logements étudiants ont été ouverts.

Décision 12

Généraliser l'année de stage validée au cours du cursus universitaire de master



- ▶ Dans le cadre du plan « Réussir en licence » (*voir ci-dessus*), Valérie Pécresse a exprimé son souhait d'instaurer « un stage obligatoire pour les 3 années de licence ».

Décision 13

Renforcer les formations en alternance



- ▶ Xavier Darcos a instauré pour la rentrée 2008 un « dispositif d'initiation aux métiers de l'alternance » (Dima), qui permet aux collégiens âgés de 15 ans de suivre une année de formation en préalternance.

Décision 14

Favoriser le retour à l'université après et pendant une expérience professionnelle



- ▶ Le 4 avril, à l'occasion du 2nd Conseil de Modernisation des Politiques Publiques (CMPP), le gouvernement a annoncé vouloir développer la formation professionnelle continue au sein des universités.
- ▶ Le Fonds national d'aide d'urgence attribue désormais une aide aux étudiants jusqu'à 35 ans, qui inclut les reprises de cursus de formation dans l'enseignement supérieur.

Décision 15

Mieux organiser avec les entreprises de la région des bourses d'emploi et de stages



- ▶ C'est un des effets attendus de la loi du 10 août 2007 sur l'autonomie et la responsabilité des universités.

Décision 16

Inciter les universités à organiser des cours du soir et permettre un assouplissement des règles d'étalement des études sur une plus longue période



- ▶ Le 4 avril, à l'occasion du 2nd CMPP, le gouvernement a annoncé vouloir développer dans les universités la formation continue et les sessions d'été, de manière à générer des ressources complémentaires pour les établissements.
- ▶ Pour cela, une ouverture des universités sur toute l'année civile est envisagée.

Décision 17

Donner aux étudiants salariés un crédit d'ECTS pour l'obtention de la licence, qui serait d'autant plus élevé que l'emploi est lié au cursus



- ▶ La décision est en attente, une refonte complète des maquettes actuelles étant nécessaire.

Décision 18

Exclure une partie des revenus tirés d'un emploi dans le calcul d'éligibilité pour les bourses de l'enseignement supérieur et les allocations logement



- ▶ La loi dite « TEPA » du 21 août 2007 :
 - a porté le plafond annuel d'exonération des revenus perçus par les étudiants travaillant à 3 fois le montant mensuel du SMIC ;
 - a relevé de 21 à 25 ans le plafond d'âge des étudiants susceptibles d'en bénéficier.
- ▶ Ceci entraîne naturellement une modification des règles de calcul des bourses pour les étudiants concernés.

Décision 19

Renforcer l'autonomie des universités



- ▶ La loi du 10 août 2007 renforçant l'autonomie des universités est mise en œuvre depuis près d'un an :
 - 67 CA d'universités sur 85 ont été renouvelés ;
 - 50 présidents ont été élus ou reconduits ;
 - une quinzaine d'universités devraient maîtriser, dès le 1^{er} janvier 2009, leur budget et la gestion de leurs ressources humaines.
- ▶ Les universités ont jusqu'au 10 août 2012 pour demander à bénéficier de compétences élargies.

Décision 20

Renforcer l'évaluation de la performance de chaque établissement d'enseignement supérieur



- ▶ La réforme du financement des universités a fait partie des mesures évoquées au 3^{ème} CMPP du 11 juin.
- ▶ L'évaluation de la performance des universités devra devenir « un préalable à l'allocation des financements ».
- ▶ Seront d'ailleurs mis en ligne publiquement les taux de réussite par année, les taux d'insertion et les salaires de sortie moyens de chaque établissement et chaque filière.
- ▶ La mise en œuvre est prévue sur 2 ans, jusqu'à 2010.

Décision 21

Augmenter les moyens alloués à l'enseignement supérieur, afin d'accompagner les décisions précédentes



- ▶ La loi de finances 2008 octroie 15 Mds € en plus sur 5 ans pour l'enseignement supérieur.
- ▶ Annoncée fin 2007, la cession pour 5,5 milliards d'euros d'une partie du capital d'EDF doit servir au financement d'une dizaine de campus universitaires au rayonnement international.
- ▶ Le budget 2009, adopté le 3 novembre, voit une augmentation de 720M€ par rapport à 2008 (+2,9%).

Décision 22

Développer les financements privés



- ▶ La loi LRU du 10 août 2007 a créé les fondations universitaires, dont le fonctionnement a été précisé par un décret du 8 avril 2009.
- ▶ La LME du 4 août 2008 a institué les « fonds de dotations ».
- ▶ Ces fonds, de droit privé à but non lucratif, permettent d'attirer les financements privés vers les opérations d'intérêt général.

Décision 23

Institutionnaliser des « Universités des métiers »



► En attente.

Décision 24

Distinguer 10 pôles universitaires de taille mondiale alliant pluridisciplinarité et excellence



- Valérie Pécresse a lancé en avril l' «Opération campus», dont l'objectif est de créer 10 pôles universitaires de prestige.
- Le projet sera financé via la cession d'une partie du capital d'EDF (5 milliards), ainsi qu'à travers des PPP.
- Les 10 lauréats sont aujourd'hui connus. Ils recevront une dotation de 200 à 250M€ par an à partir de 2011.

Décision 25

Proposer, lors de la présidence française de l'UE, d'instaurer un classement annuel des universités européennes



- Début juillet, Valérie Pécresse a annoncé vouloir profiter de la présidence française de l'UE pour instaurer un classement européen des meilleures universités du continent.
- Le 13 novembre, la Secrétaire d'Etat a déclaré que ce classement pourrait apparaître « d'ici 2010 ».
- Un appel d'offres de la Commission doit être publié avant la fin de l'année.

Décision 26

Développer les cursus en langues étrangères



- Le plan « Réussir en licence », présenté en décembre dernier par Valérie Pécresse (*voir décision 11*), prévoit notamment de rendre obligatoires des cours d'anglais pendant les 3 années du cycle de licence.

Décision 27

Améliorer l'accueil des étudiants, des enseignants et des chercheurs étrangers tout en revoyant la politique de visas les concernant



- Le Ministère de l'Enseignement supérieur a incité les présidents d'université et les CROUS à améliorer l'accueil des étudiants, des enseignants et des chercheurs étrangers.
- Campus France met également en œuvre une importante campagne pour améliorer la notoriété des universités françaises

Décision 28

Ouvrir davantage l'enseignement supérieur sur le monde



- La loi LRU du 10 août 2007 doit permettre aux établissements universitaires de développer une véritable politique internationale, basée sur des partenariats solides.

Décision 29

Financer davantage la recherche publique sur projet et à la performance



- ▶ Nicolas Sarkozy a annoncé une grande réforme de la recherche publique lors d'un discours le 28 janvier.
- ▶ Valérie Pécresse a envoyé aux organismes de recherche les lettres de mission pour mener la réforme.
- ▶ Le 4 avril, la RGPP a annoncé une recherche publique davantage financée sur projet et à la performance.

Décision 30

Réformer le statut de l'enseignant-chercheur



- ▶ Un projet de décret réformant le statut de l'enseignant-chercheur a été remis aux syndicats début novembre.
- ▶ Le décret confie aux universités la gestion de la carrière des personnels (titularisations, promotions...). Les professeurs seront évalués tous les 4 ans par le Conseil national des universités. Une moitié du temps de travail (1607h) est consacrée à l'enseignement, l'autre à la recherche, la répartition étant modulable.

Décision 31

Aider la recherche publique à davantage valoriser et appliquer ses découvertes



- ▶ Le 27 juin, le Président de la République a demandé à Valérie Pécresse et Luc Chatel de travailler à une réforme du système de valorisation de la recherche.

Décision 32

Développer la recherche privée



- ▶ La loi de finances pour 2008 a augmenté et simplifié le crédit impôt recherche (les décrets d'application ont été pris en avril dernier).
- ▶ Les pôles de compétitivité ont été audités et reconduits pour 3 ans avec la même enveloppe fiscale. Les 13 pôles ne remplissant pas leurs objectifs pourraient être incités à fusionner.
- ▶ OSEO a été chargé d'une mission de soutien aux entreprises de taille intermédiaire pour développer leur R&D.

Décision 33

Créer une Agence de service aux petites entreprises de moins de 20 salariés



- ▶ En attente.

Décision 34

Instaurer au sein de l'Agence de service aux TPE un guichet unique en ligne pour la création d'entreprise



- ▶ Les centres de formalité des entreprises (CFE), placés pour la plupart au sein du réseau consulaire et des URSSAF, sont déjà les guichets ouverts pour les créateurs d'entreprise.
- ▶ Les travaux sont engagés pour se conformer à la directive services, qui doit être transposée pour la fin 2009, et qui demande la mise en place de « guichets uniques » pour les formalités des chefs d'entreprises. Un amendement de la LME attribue cette fonction de « guichet unique » aux CFE.

Décision 35

Faciliter l'accès des TPE au conseil et au financement



- ▶ Les moyens d'OSEO ont été accrus suite à l'intégration en son sein de l'Agence de l'innovation industrielle en janvier 2008.
- ▶ Ils équivalent désormais 300M€.

Décision 36

Faciliter l'accès des PME aux marchés publics



- ▶ La LME du 4 août prévoit un traitement préférentiel pour les PME innovantes, dont la définition a été élargie.
- ▶ La Commission européenne a présenté un « Small Business Act » le 25 juin dernier. L'objectif est de l'adopter en Conseil d'ici fin 2008 pour un vote du Parlement avant les élections de 2009.
- ▶ Il enterre l'idée des quotas mais propose la rédaction par les Etats membres d'un code de bonne conduite, et la négociation auprès de l'OMC d'un assouplissement des seuils relatifs aux appels d'offres.

Décision 37

Mettre en place une représentation unique dans toutes les PME de moins de 250 salariés



- ▶ Les partenaires sociaux ont adopté le 10 avril une position commune sur la représentativité, qui prévoit de rendre possible la négociation d'accords collectifs avec les représentants du personnel dans les entreprises de moins de 200 salariés dépourvues de délégué syndical.
- ▶ Ils ont décidé de mettre en place un groupe de travail pour évaluer l'impact des effets de seuil et les conditions de mise en œuvre des institutions représentatives du personnel.

Décision 38

Imposer, si possible par la loi, le paiement aux PME sous 30 jours à compter de la date de livraison



- ▶ La loi LME du 4 août :
 - a ramené les délais à 45 jours en fin de mois ou 60 jours à partir de la date d'émission de la facture
 - a doublé les pénalités de retard, qui passeraient à 3 fois le taux d'intérêt légal (celui-ci est de 3,99% en 2008)
- ▶ La Commission européenne a promis de modifier en 2009 la directive sur les retards de paiements afin de garantir que les PME soient payées dans un délai de 30 jours.

Décision 39

Réduire le délai de remboursement de la TVA aux PME à 10 jours



- ▶ Lors de l'examen parlementaire de la loi LME, Eric Woerth s'est engagé à faire de la réduction de ces délais un objectif majeur du contrat d'objectifs de la nouvelle Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), en incluant des indicateurs de suivi appropriés.
- ▶ Ces délais sont aujourd'hui de 16 jours en moyenne.

Décision 40

Faciliter l'accès des PME à Alternext



- ▶ Le gouvernement a reçu par la loi LME du 4 août une habilitation à procéder par ordonnance pour améliorer la compétitivité de la place de Paris.
- ▶ Le ministère de l'Economie a alors mandaté l'AMF pour procéder des concertations sur le sort d'Alternext.
- ▶ Les conclusions ont été rendues publiques le 6 octobre : elles proposent un ensemble de mesures pour faciliter l'accès des PME à Alternext.

Décision 41

Attirer les financements des fonds et des banques vers les PME



- ▶ La loi LME du 4 août a étendu la réduction d'impôt au titre des emprunts à ceux qui reprendraient au moins 25% d'une société.
- ▶ Les sociétés de capitaux créées depuis moins de 5 ans peuvent choisir le régime fiscal des sociétés de personne.
- ▶ Un nouveau cadre juridique est instauré pour les fonds communs de placement à risque, et les fonds d'investissement de proximité bénéficient d'un régime assoupli.

Décision 42

Rassembler les fonds actuels d'OSEO et France Investissement dans une structure unique de rehaussement



- ▶ En attente.

Décision 43

Rééquilibrer le traitement entre créanciers privés



- ▶ La loi LME du 4 août :
 - a renforcé l'attractivité de la procédure de sauvegarde (assouplissement des conditions d'ouverture de la sauvegarde, etc.)
 - a aménagé à la marge la conciliation
 - a simplifié la procédure de liquidation judiciaire

Décision 44

Renforcer le programme « Passerelle », qui facilite les transactions entre grandes entreprises et PME



- ▶ Le programme Passerelle figurait au rang des priorités du programme d'actions 2008 d'OSEO Innovation.

Décision 45

Demander aux grandes entreprises de publier annuellement la part de leurs achats réalisés auprès des PME



- ▶ Le « Small Business Act » présenté par la Commission européenne le 25 juin, et en cours de négociation (voir *décision 36*), propose notamment la rédaction par les États membres d'un code de bonne conduite.
- ▶ Celui-ci pourrait éventuellement inclure la publication dans les rapports annuels des grandes entreprises de leur part d'achats réalisés auprès des PME.

Décision 46

Simplifier les débuts d'une entreprise



- ▶ La loi LME du 4 août a étendu la protection du patrimoine de l'entrepreneur individuel à l'égard des créanciers à tous ses biens fonciers.
- ▶ Par ailleurs, les personnes exerçant une « *activité indépendante accessoire* » (retraité, salarié) sont maintenant exemptes d'immatriculation au registre du commerce en dessous d'un certain seuil de CA, à définir par décret.

Décision 47

Simplifier la comptabilité des PME



- ▶ La loi LME du 4 août a relevé les plafonds du régime de la micro-entreprise et assoupli le droit des TPE, notamment les EURL et les SASU.

Décision 48

Soumettre les TPE à un régime social et fiscale spécifique



- ▶ La loi LME a la forfaitisation les charges fiscales et sociales pour les entreprises individuelles.
- ▶ Les taux sont fixés à 13% du chiffre d'affaires pour le commerce et 23% pour les services.
- ▶ Le paiement peut être soit mensuel soit trimestriel selon le choix de l'entrepreneur

Décision 49

Garantir une couverture numérique optimale en 2011



- ▶ Le plan « France numérique 2012 » de Eric Besson, dévoilé fin octobre, prévoit notamment :
 - l'accès de 100% des Français au haut débit fixe et mobile pour 2010 ;
 - la migration d'ici fin 2011 vers l'audiovisuel numérique ;
 - la couverture des zones blanches par la promotion du satellite et le suivi des opérateurs Wimax ;
 - le déploiement de l'UMTS sur les fréquences GSM 900.

Décision 50

Réaliser l'accès pour tous au Très Haut Débit en 2016



- ▶ Le plan « France numérique 2012 » de Eric Besson, dévoilé fin octobre, prévoit pour le développement du très haut débit la création de sociétés d'économie mixte associant collectivités locales et entreprises privées.
- ▶ Une étude va être menée début 2009 pour identifier les modalités d'intervention.
- ▶ La CDC sera sollicitée pour des questions d'aménagement du territoire

Décision 51

Faciliter l'accès de tous au réseau numérique



- ▶ Eric Besson a dévoilé le 20 octobre son plan « France numérique 2012 ». Celui-ci a notamment pour ambition d'assurer l'accès à Internet pour tous d'ici 2010.
- ▶ Un appel à candidatures va être lancé en 2009 pour fournir une prestation d'accès universel à l'Internet haut débit.
- ▶ Un droit opposable pourrait être créé dès 2010 pour l'accès à l'Internet haut débit.

Décision 52

Répartir équitablement le dividende numérique



- ▶ La Commission parlementaire sur le dividende numérique, qui a rendu ses conclusions le 24 juillet, propose d'attribuer 72 MHz à au moins 2 opérateurs mobiles en leur demandant de couvrir au moins 99% du territoire.
- ▶ Le gouvernement attend 2 Mds € de l'allocation du dividende mais hésite à une mise aux enchères.
- ▶ Eric Besson préconise une procédure harmonisée au niveau communautaire. Un rapport de la Commission européenne est prévu « d'ici décembre 2008 ».

Décision 53

Renforcer les garanties européennes en matière de sécurité et de confiance du numérique



- ▶ Le plan « France numérique 2012 » de Eric Besson prévoit :
 - de renforcer le rôle de la CNIL pour protéger les données personnelles ;
 - de demander au niveau européen et international des standards sur la conservation de données par les moteurs de recherche ;
 - de promouvoir la protection des données personnelles au niveau international.

Décision 54

Renforcer les garanties et les normes nationales



- ▶ La Ministre de l'Intérieur a annoncé en février 2008 un plan de lutte contre la cybercriminalité, qui prévoit notamment le doublement du nombre d'enquêteurs en criminalité informatique et la pénalisation de l'usurpation d'identité numérique.

Décision 55

Veiller à l'indépendance de l'opérateur gérant le RFID



- ▶ La présidence française de l'UE a organisé une conférence les 6 et 7 octobre sur l'internet des objets, dans le but d'encadrer le développement des technologies RFID et la protection de la vie privée.
- ▶ Les conclusions seront rendues lors du Conseil Telecom de l'UE du 27 novembre.

Décision 56

Faciliter et sécuriser l'usage de la signature électronique



- ▶ Le plan « France numérique 2012 », dévoilé le 20 octobre, préconise le développement des certificats et de la signature électronique, les administrations devant jouer un rôle pionnier. Des actions sont prévues dès 2009.
- ▶ Le plan prévoit également d'introduire de nouveaux délits et peines liés à l'usurpation d'identité électronique.



Décision 57

Faire verser une contribution aux fournisseurs d'accès internet

- ▶ La loi de prévention de la délinquance du 5 mars 2007 a amené les FAI à contribuer à l'assiette de la réforme du Compte de soutien à l'industrie des programmes audiovisuels (COSIP) à partir du 1^{er} janvier 2008.
- ▶ Le projet de loi « Internet et Création », présenté le 18 juin dernier en Conseil des ministres, ne retient pas ce principe et préfère s'orienter vers la responsabilisation des internautes.

Décision 58

Promouvoir la concurrence entre logiciels propriétaires et logiciels libres



- ▶ Le plan « France numérique 2012 » de Eric Besson prévoit notamment, pour promouvoir les logiciels libres :
 - de créer un réseau « Logiciel » de correspondants dans 10 villes clés du secteur, pour une meilleure circulation de l'information.
 - de faciliter la vente découplée d'ordinateurs et de leur logiciel d'exploitation.

Décision 59

Rendre possible dans les faits la liberté de production et d'embauche dans les imprimeries des quotidiens



- ▶ Nicolas Sarkozy a lancé le 2 octobre les « états généraux de la presse », appelant à des changements structurels portant notamment sur le réseau de distribution et la loi Bichet de 1947.
- ▶ 4 groupes de travail ont été montés. Un premier bilan des travaux aura lieu début décembre.
- ▶ Plusieurs grèves ont déjà empêché la parution de la presse.

Décision 60

Renforcer par redéploiement les ressources consacrées au contenu, en les prélevant sur la redevance et sur les recettes publicitaires



- ▶ 800M € doivent être débloqués en 2009 pour compenser la fin de la publicité sur le service public audiovisuel.
- ▶ La Commission Copé, qui a présenté ses conclusions le 25 juin, préconise un scénario de financement faisant une large part aux opérateurs privés (taxation sur les recettes publicitaires supplémentaires des chaînes privées, etc.)

Décision 61

Réaménager équitablement les conditions d'octroi de la 4^{ème} licence à un nouvel entrant



- ▶ Un appel à candidatures va être ouvert au premier trimestre 2009 et reposera sur 3 critères : le prix, la couverture géographique et les conditions proposées aux opérateurs mobiles virtuels (MVNO).

Décision 62

Utiliser la présidence française de l'UE pour proposer un grand programme de développement du numérique



- ▶ Les priorités fixées par le gouvernement pour la présidence de l'UE ont été l'énergie, le climat, la défense et l'immigration.
- ▶ Reste que le « paquet télécom » a été examiné sous la présidence française et que des discussions ont été engagées sur le thème de l'accès de tous au haut débit et des technologies RFID.

Décision 63

Créer un poste de Haut commissaire au développement numérique



- ▶ Le 18 mars, Eric Besson a été nommé Secrétaire d'Etat chargé de l'économie numérique, poste pour lequel il est directement rattaché au Premier ministre.
- ▶ Il conserve ses fonctions de Secrétaire d'Etat à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques.

Décision 64

Coordonner l'ARCEP et le CSA



- ▶ Le 16 octobre, Eric Besson a déclaré vouloir « une collaboration plus accrue » entre les 2 autorités, « a minima réactiver le comité de liaison ».
- ▶ Pour sa part, Nicolas Sarkozy a annoncé que si « aucune réorganisation n'est nécessaire ou souhaitable avant 2012 », des propositions doivent être faites dès 2009.

Décision 65

Réorienter massivement la recherche publique et privée vers les nanotechnologies



- ▶ S'exprimant sur la phase 2 (2009-2011) de la politique de l'Etat en faveur des pôles de compétitivité, François Fillon a annoncé le 24 septembre un crédit de 560M € en faveur de la filière des micro et nanotechnologies.
- ▶ Le Secrétaire d'Etat chargé du développement de la région capitale a présenté le 6 novembre un schéma d'aménagement du plateau de Saclay, qui devrait associer grandes écoles, centres de recherche et entreprises innovantes autour notamment des nanotechnologies.

Décision 66

Développer massivement la prévention dans la santé



- ▶ Le 2^{ème} plan national santé-environnement, prévu pour fin 2008 par le projet de loi « Grenelle 1 », prévoit un tel effort de prévention à travers notamment la création de pôles de recherche pluridisciplinaires, la mise en place d'aides à la substitution d'agents dangereux et le développement de la surveillance environnementale.

Décision 67

Mettre en place un environnement réglementaire stable pour l'enregistrement des médicaments



- ▶ En attente.

Décision 68

Développer la recherche et les essais cliniques



- ▶ Un programme de recherche doté de 32 M€ et ouvert aux entreprises est inscrit à la programmation 2008 de l'ANR.
- ▶ Une réforme de l'Inserm est en cours.
- ▶ Une réflexion entre le Ministère de la Recherche et celui de la Santé est engagée, le second ayant mis en place un « comité ministériel d'orientation de la recherche » favorisant la coordination dans ce domaine.

Décision 69

Accroître la compétitivité des entreprises de biotechnologies



- ▶ Un volet du Conseil Stratégique des Industries de Santé sera consacré aux entreprises de biotechnologies.
- ▶ Le gouvernement a annoncé en janvier un effort de recherche de 45M€ sur 3 ans en faveur des biotechnologies végétales. Il fera largement appel au secteur privé.
- ▶ Lors de l'examen de la loi sur les OGM, un bilan très positif des avantages compétitifs des systèmes budgétaires et fiscaux français en faveur des biotechnologies a été dressé.

Décision 70

Développer la recherche sanitaire et pharmaceutique



- ▶ Un programme de recherche doté de 32 M€ et ouvert aux entreprises est inscrit à la programmation 2008 de l'ANR.
- ▶ Une réforme de l'Inserm est en cours.
- ▶ Une réflexion entre le Ministère de la Recherche et celui de la Santé est engagée.

Décision 71

Améliorer la formation des médecins et mieux répartir leur installation sur le territoire



- ▶ Des négociations entre l'assurance-maladie et les syndicats de médecins libéraux ont cours depuis le printemps. Mi-octobre, aucun terrain d'entente n'était encore trouvé.
- ▶ L'exécutif a déclaré qu'il interviendrait directement en l'absence d'un accord sur la démographie médicale.

Décision 72

Rationaliser les actes médicaux et développer l'hospitalisation à domicile



- ▶ Les négociations actuellement menées entre l'assurance-maladie et les syndicats de médecins libéraux (*voir ci-dessus*) portent également sur les dépassements d'honoraires.

Décision 73

Développer les maisons médicales



- ▶ Roselyne Bachelot a annoncé début avril que 5M € pourraient être destinés à aider la création de 100 « *maisons de santé pluridisciplinaires* » dans les zones sous-dotées, à hauteur de 50,000€ par projet maximum
- ▶ Le 17 avril, Nicolas Sarkozy a confirmé l'objectif de 100 maisons ouvertes sur 2009.

Décision 74

Satisfaire les nouveaux marchés de la dépendance



- ▶ Le programme du candidat Nicolas Sarkozy prévoyait la création d'une 5^{ème} branche de la Sécurité sociale pour la dépendance.
- ▶ Le 29 mai, le gouvernement a présenté les contours de cette 5^{ème} branche : le dispositif repose sur l'instauration d'un « droit à l'autonomie », et sur un financement public-privé.
- ▶ Le projet de loi, initialement prévu pour le 2nd semestre 2008, est encore attendu.

Décision 75

Organiser l'externalisation des services périphériques à l'offre de soins



- ▶ En attente.

Décision 76

Développer l'offre d'accueil de clients étrangers



- ▶ Les malades étrangers en situation régulière sont pris en charge dans les mêmes conditions que les nationaux.
- ▶ Des conventions relatives à la prise en charges des soins existent d'ores et déjà entre la France et de nombreux pays étrangers.

Décision 77

Financer la recherche privée et publique afin d'associer les neurosciences, le numérique et la psychologie dans des pôles de compétitivité



- ▶ L'évaluation des pôles de compétitivité a été remise au gouvernement le 18 juin.
- ▶ Les pôles ont été reconduits pour 3 ans avec la même enveloppe fiscale. Les 13 d'entre eux ne remplissant pas leurs objectifs pourraient être incités à fusionner.
- ▶ Une extension des pôles ne sera abordée que dans un second temps, vraisemblablement en 2009.

Décision 78

Créer de nouveaux cursus universitaires afin de fédérer des disciplines encore éparpillées (médecine, mathématiques, neuroimagerie, bionique...)



- ▶ La loi LRU du 10 août 2007 sur l'autonomie des universités donne désormais liberté aux établissements sur la définition de leurs cursus.
- ▶ Les universités ont jusqu'au 10 août 2012 pour demander à bénéficier de compétences élargies.

Décision 79

Développer l'industrie éolienne



- ▶ Le projet de loi « Grenelle 1 », adopté en 1^{ère} lecture le 21 octobre par l'Assemblée nationale, prévoit un effort public d'1 Md € supplémentaires pour la recherche sur le développement durable, dont 410M pour l'énergie.
- ▶ L'objectif communautaire, en négociation jusqu'à début décembre, devrait d'ester 20% de la consommation énergétique issue des énergies renouvelables.

Décision 80

Développer l'énergie solaire



- ▶ Le projet de loi « Grenelle 1 », adopté en 1^{ère} lecture le 21 octobre par l'Assemblée nationale, prévoit un effort public d'1 Md € supplémentaires pour la recherche sur le développement durable, dont 410M pour l'énergie.
- ▶ Le 17 novembre, le ministère de l'Ecologie a annoncé vouloir doter chaque région d'une centrale solaire photovoltaïque d'ici 2011, pour une puissance cumulée de 300MW. Un appel d'offres sera lancé fin 2008.

Décision 81

Renforcer considérablement le programme de recherche sur le stockage de l'électricité pour les véhicules propres individuels et collectifs



- ▶ Le projet de loi « Grenelle 1 », adopté en 1^{ère} lecture le 21 octobre par l'Assemblée nationale, prévoit un effort public d'1 Md € supplémentaires pour la recherche sur le développement durable, dont 210M pour les transports.
- ▶ L'objectif communautaire, en négociation jusqu'à début décembre, devrait rester 20% de la consommation énergétique issue des énergies renouvelables.

Décision 82

Développer le recours à la biomasse



- ▶ Le projet de loi « Grenelle 1 », adopté en 1^{ère} lecture le 21 octobre par l'Assemblée nationale, prévoit un effort public d'1 Md € supplémentaires pour la recherche sur le développement durable, dont 410M pour l'énergie.
- ▶ L'objectif communautaire, en négociation jusqu'à début décembre, devrait rester 20% de la consommation énergétique issue des énergies renouvelables.

Décision 83

Promouvoir une filière hydrogène



- ▶ Le projet de loi « Grenelle 1 », adopté en 1^{ère} lecture le 21 octobre par l'Assemblée nationale, prévoit un effort public d'1 Md € supplémentaires pour la recherche sur le développement durable, dont 410M pour l'énergie.
- ▶ L'objectif communautaire, en négociation jusqu'à début décembre, devrait rester 20% de la consommation énergétique issue des énergies renouvelables.

Décision 84

Développer la R&D sur le stockage et le captage de CO₂



- ▶ Le projet de loi « Grenelle 1 », adopté en 1^{ère} lecture le 21 octobre par l'Assemblée nationale, prévoit un effort public d'1 Md € supplémentaires pour la recherche sur le développement durable, dont 410M pour l'énergie.
- ▶ L'objectif communautaire, en négociation jusqu'à début décembre, devrait rester 20% de la consommation énergétique issue des énergies renouvelables.

Décision 85

Maintenir le rôle du nucléaire et le rythme de construction des centrales



- ▶ Outre le projet de réacteur EPR sur le site de Flamanville (Normandie), engagé par EDF depuis 2006, Nicolas Sarkozy a annoncé le 3 juillet la construction d'un 2nd réacteur de type EPR sur le territoire français.
- ▶ A ce stade, ni l'implantation, ni la date de démarrage de la future centrale n'ont été arrêtées.
- ▶ EDF s'est dit « prêt à s'engager dans ce projet », qui pourrait voir le jour d'ici à 2017.

Décision 86

Maintenir le rôle de l'Etat dans le nucléaire



- ▶ La recherche sur le nucléaire est assurée par le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA), organisme public.
- ▶ L'extraction du minerai, la conception et la réalisation des chaudières sont effectuées par Areva NP, dont 66% appartient au groupe public Areva.
- ▶ La production d'électricité, l'exploitation et la maintenance des centrales sont assurées par EDF, société privée depuis 2004.
- ▶ Le contrôle est assuré par l'Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN), une autorité administrative indépendante.

Décision 87

Sécuriser l'approvisionnement des ressources minières



- ▶ Le groupe Areva a signé mi-janvier un partenariat avec la République du Niger reconduisant son approvisionnement en uranium.
- ▶ En juin, le groupe a conclu un accord de développement stratégique avec la société Kaztomprom au Kazakhstan, et obtenu du gouvernement namibien une licence d'exploitation sur une mine d'uranium de 8M de livres de capacité.
- ▶ Se pose la question du contrôle du groupe minier Eramet, dont des parts importantes pourraient être revendues fin 2009.

Décision 88

Développer une politique européenne de l'énergie



- ▶ Le paquet législatif climat-énergie, porté par la présidence française de l'UE, est en cours de négociation.
- ▶ L'objectif est de parvenir à un accord d'ici la fin 2008, grâce notamment à un second Conseil environnement les 4 et 5 décembre et le Conseil européen des 11 et 12 décembre.
- ▶ Le point d'accroche porte sur les objectifs climatiques, jugés en l'état trop contraignants par certains pays.

Décision 89

Développer massivement les recherches en matière d'OGM pour évaluer leur innocuité



- ▶ Le gouvernement a annoncé en janvier un effort de recherche de 45M€ sur 3 ans en faveur des biotechnologies.
- ▶ La nouvelle loi sur les OGM du 22 mai dernier offre un cadre législatif stabilisé sur la recherche et le développement des OGM en France.

Décision 90

Doter les instances européennes et nationales d'homologation des moyens nécessaires pour les rendre incontestables



- ▶ En attente.

Décision 91

Construire d'ici 2012 dix Ecopolis, villes ou quartiers d'au moins 50.000 hab. intégrant technologies vertes et de communication



- ▶ Suite au Grenelle de l'Environnement, le gouvernement a confié au Secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire la mise en place d'écoquartiers.
- ▶ Un concours va être lancé pour identifier les projets et sélectionner les lauréats d'ici juin 2009.
- ▶ Dans un premier temps (2008-2009), il est prévu que l'Etat apporte 15M€ dans le lancement de cette démarche.
- ▶ Sur 2008, Lyon, Lille, Rouen, Le Creusot ou encore La Réunion ont annoncé des projets en ce sens.

Décision 92

Orienter la fiscalité vers la protection de l'environnement



- ▶ Le PLF 2009, en cours d'adoption jusqu'à fin décembre, pourrait finalement restreindre l'extension du bonus-malus écologique à de nouvelles gammes de produits au vu de la conjoncture (par exemple la taxe sur les sacs plastiques).
- ▶ Le malus sur les voitures est par contre inscrit sur le PLF rectificatif 2008 présenté le 19 novembre.
- ▶ Un comité a été chargé début novembre de réfléchir aux modalités de mise en œuvre d'une taxe carbone. Les conclusions doivent être remises au Premier ministre en janvier.

Décision 93

Imposer l'achat exclusif par les administrations publiques de véhicules hybrides et électriques, en attendant le tout-électrique, à compter du 1^{er} janvier 2009



- ▶ Le projet de loi « Grenelle 1 » prévoit un chapitre sur l'Etat exemplaire, avec une réforme des achats publics qui devra favoriser « l'insertion de critères environnementaux et le recours aux variantes environnementales dans les appels d'offres lancés dans le cadre d'un marché public ».
- ▶ Un décret doit préciser très prochainement les nouvelles limitations en gramme de carbone de tous les véhicules de l'Etat (inférieurs à 130g sauf quelques dérogations).

Décision 94

Imposer des normes de sobriété énergétique pour les équipements informatiques, qui doivent réduire leur consommation de 50% d'ici 2015



- ▶ La directive européenne EuP (« Energy-using Products »), adoptée en 2005 et transposée en 2007 par les Etats membres, va entrer en vigueur de 2008 à 2010.
- ▶ Elle fixe notamment des exigences en matière de consommation électrique du matériel informatique.

Décision 95

Imposer pour chaque achat public les meilleures techniques disponibles en matière d'efficacité énergétique



- ▶ Le projet de loi « Grenelle 1 » prévoit que les administrations réalisent un audit énergétique dès 2008.
- ▶ De plus, un effort financier sera réalisé pour aider les administrations à adopter des comportements plus responsables (formation des fonctionnaires chargés des achats, etc.)
- ▶ Une plateforme nationale d'échange électronique a été lancée en mai 2008

Décision 96

Instaurer un droit d'option permettant de choisir, opération par opération, le mécanisme de TVA (assujettissement / déductibilité)



- ▶ La loi LME du 4 août :
 - habiliter le gouvernement à moderniser les régimes juridiques de l'appel public à l'épargne et des émetteurs de produits financiers, pour les rapprocher des standards internationaux
 - dote la place financière de Paris d'une nouvelle autorité chargée de définir les normes de comptabilité privée

Décision 97

Harmoniser les réglementations financières et boursières avec celles britanniques afin de ne pas handicaper les acteurs français



- ▶ La crise financière et économique a bouleversé la donne et suite au G20 du 15 novembre rassemblant les chefs d'Etat des principales économies du monde, de nouvelles règles de supervision financière et boursière sont en cours d'élaboration.
- ▶ Un premier bilan des travaux sera établi le 31 mars 2009.

Décision 98

Regrouper la Commission bancaire et l'Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles avec la mission de promouvoir la place financière de Paris



- ▶ La loi LME du 4 août a habilité le gouvernement à fusionner par ordonnance la Commission bancaire et l'ACAM, afin de disposer d'un régulateur prudentiel unique pour les acteurs financiers réglementés.

Décision 99

Améliorer les conditions d'accueil des étrangers hautement qualifiés



- ▶ La LME a amélioré le régime des impatriés en l'ouvrant au recrutement direct de salariés à l'étranger pendant les 5 premières années de leur séjour en France.
- ▶ Les impatriés sont désormais exonérés de l'impôt sur le revenu à raison de 50 % de leurs « revenus passifs » (dividendes, intérêts et redevances).

Décision 100

Développer massivement l'enseignement de l'anglais professionnel afin de faciliter l'émergence d'activités financières internationales



- ▶ En attente.

Décision 101

Multiplier les initiatives communes entre les enseignements supérieurs et les institutions financières pour financer des chaires dédiées à la modélisation



- ▶ La LME adoptée le 4 août 2008 comporte un volet entier sur le renforcement de la place financière de Paris.
- ▶ Ces initiatives sont attendues suite à la loi LRU du 10 août 2007 sur l'autonomie des universités, grâce aux fondations universitaires qu'elle permet.

Décision 102

Doter la place de Paris d'un indicateur d'attractivité publié trimestriellement



- ▶ En attente.

Décision 103

Modifier la composition des différents régulateurs afin que les champions de la finance puissent s'y exprimer



- ▶ La LME du 4 août a habilité le gouvernement à moderniser le régime juridique de la place financière de Paris pour la rapprocher des standards internationaux.

Décision 104

Développer le low cost aérien



- ▶ Le Secrétaire d'Etat au tourisme Hervé Novelli a présenté les 18 et 19 juin une quinzaine de mesures sur le tourisme.
- ▶ Celles-ci portent notamment sur la desserte aérienne et le *low cost*, la « deuxième priorité » après les visas.
- ▶ Par ailleurs, une aérogare *low cost* va ouvrir à Bordeaux d'ici fin 2009.

Décision 105

Faire de Roissy-CDG le premier aéroport européen



- ▶ Le Secrétaire d'Etat au tourisme Hervé Novelli a présenté les 18 et 19 juin une quinzaine de mesures sur le tourisme.
- ▶ Celles-ci portent notamment sur l'offre de transport aérien.
- ▶ Un projet de loi doit être présenté d'ici la fin 2008, pour une mise en œuvre courant 2009.

Décision 106

Se doter de 3 ports de taille européenne, Le Havre, Marseille et Nantes



- ▶ Le projet de loi sur la réforme des ports a été adopté par le Parlement le 24 juin dernier.
- ▶ Le texte prévoit notamment de privatiser les outillages et les personnels de manutention, et de transférer la propriété des voies ferrées du Réseau Français de France aux ports autonomes.
- ▶ Un plan d'investissement accompagnera cette réforme, l'Etat apportant 445 M€ sur 2007-2013.

Décision 107

Adapter l'offre aux besoins des touristes



- ▶ Le Secrétaire d'Etat au tourisme Hervé Novelli a présenté les 18 et 19 juin une quinzaine de mesures sur le tourisme.
- ▶ Celles-ci portent notamment sur l'offre de transport aérien, la création d'un fonds d'investissement pour la rénovation des hôtels, la formation des personnels, etc.
- ▶ Une grande agence du développement touristique sera aussi créée, regroupant la Maison de la France et Odit France.
- ▶ Un projet de loi doit être présenté d'ici la fin 2008, pour une mise en œuvre courant 2009.

Décision 108

Augmenter le budget privé consacré à la promotion de la France à l'étranger



- ▶ Le Secrétaire d'Etat au tourisme Hervé Novelli a présenté les 18 et 19 juin une quinzaine de mesures sur le tourisme.
- ▶ « *La France doit conquérir les seniors et les pays émergents* », a notamment commenté le Secrétaire d'Etat. La « marque France » et le site France.fr sont créés à l'occasion.
- ▶ Un projet de loi doit être présenté d'ici la fin 2008, pour une mise en œuvre courant 2009.

Décision 109

Harmoniser la classification française des hôtels avec celle internationale, et inciter à une classification européenne



- ▶ Le Secrétaire d'Etat au tourisme Hervé Novelli a présenté les 18 et 19 juin une quinzaine de mesures sur le tourisme.
- ▶ La classification des hôtels français sera harmonisée avec les standards internationaux, notamment avec la création d'une 5^{ème} étoile.
- ▶ Un projet de loi doit être présenté d'ici la fin 2008, pour une mise en œuvre courant 2009.

Décision 110

Développer l'écotourisme



- ▶ Odit France s'apprête à publier début 2009 un rapport destiné à quantifier l'existence d'une demande pour écotourisme en France.
- ▶ Le projet de loi « Grenelle 1 », par ses exigences en matière de bâtiment et de transports, fera également évoluer le secteur de tourisme en ce sens.

Décision 111

Favoriser la consommation touristique dans les villes



- ▶ Le Secrétaire d'Etat au tourisme Hervé Novelli a présenté les 18 et 19 juin une quinzaine de mesures sur le tourisme, pour un projet de loi devant être présenté fin 2008.

Décision 112

Développer le tourisme d'affaires



- ▶ Le Secrétaire d'Etat au tourisme Hervé Novelli a présenté les 18 et 19 juin une quinzaine de mesures sur le tourisme, pour un projet de loi devant être présenté fin 2008.

Décision 113

Revoir la politique d'accueil et des visas pour les touristes venant des pays émergents



- ▶ Le Secrétaire d'Etat au tourisme Hervé Novelli a présenté les 18 et 19 juin une quinzaine de mesures sur le tourisme.
- ▶ Il a notamment annoncé vouloir simplifier l'octroi de visas pour des pays stratégiques tels que le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine, le Mexique.
- ▶ Un projet de loi doit être présenté d'ici la fin 2008, pour une mise en œuvre courant 2009.

Décision 114

Améliorer la formation et les parcours professionnels dans les services à la personne, et rendre plus attractives les conditions de travail



- ▶ Dans le cadre de l'examen du PLF 2009, l'Assemblée Nationale a voté le 18 novembre un amendement portant de 12,000 à 15,000€ le plafond de dépenses ouvrant droit à une réduction d'impôt pour l'emploi à domicile.
- ▶ Le 20 novembre, Laurent Wauquiez a annoncé la préparation d'un « plan II » des services à la personne pour le premier trimestre 2009.

Décision 115

Fonder la représentativité patronale sur le principe « 1 entreprise – 1 voix »



- ▶ Un amendement en ce sens a été rejeté par l'Assemblée nationale lors du vote de la loi du 20 août portant sur la démocratie sociale.

Décision 116

Fonder la représentativité syndicale sur le seul critère de l'élection



- ▶ La loi du 20 août sur la démocratie sociale a repris la « position commune » signée par le MEDEF, la CGPME, la CGT et la CFDT le 10 avril.
- ▶ La représentativité d'un syndicat est désormais reconnue à partir des seuils suivants :
 - 10% des voix au niveau de l'entreprise
 - 8% des voix au niveau de la branche professionnelle
 - 8% des voix au niveau national

Décision 117

Actualiser les règles de financement afin d'introduire plus de transparence et un meilleur ciblage des différentes ressources des syndicats



- ▶ La loi du 20 août sur la démocratie sociale a repris la « position commune » des syndicats en introduisant de nouvelles règles de transparence des comptes (notamment la certification des comptes).
- ▶ Par ailleurs, le texte insiste sur le fait que la cotisation des adhérents doit représenter la partie principale des ressources des syndicats.

Décision 118

Promouvoir l'offre de services des syndicats pour accroître leur audience



- ▶ C'est d'abord un des effets attendus de la loi du 20 août sur la démocratie sociale.
- ▶ Par ailleurs, la position commune du 10 avril a prévu un groupe de travail chargé de réfléchir aux voies et moyens de développer l'adhésion aux organisations, y compris en modernisant l'offre de service.

Décision 119

Faire de la négociation collective le moyen privilégié de la transformation du droit du travail et des caractéristiques socio-économiques des entreprises



- ▶ Le recours accru au dialogue social s'installe dans les faits suite à la loi dite « Larcher » de janvier 2007.
- ▶ Par ailleurs, la loi du 20 août sur la démocratie sociale a étendu la place accordée à la négociation d'entreprise, notamment sur la durée du temps de travail.

Décision 120

Organiser le principe majoritaire pour la validation des accords



- ▶ La loi du 20 août sur la démocratie sociale a revu le principe de validation des accords.
- ▶ La solution retenue est un compromis entre le principe minoritaire et celui majoritaire.
- ▶ Un accord est valable à la double condition d'être signé par les syndicats représentant au moins 30% des salariés, et de ne pas rencontrer l'opposition des syndicats représentant au moins 50% des salariés.

Décision 121

Expérimenter un espace de négociation légitime et efficace dans les PME



- ▶ La position commune du 10 avril entre les partenaires sociaux propose de favoriser la négociation collective dans les PME avec les représentants élus du personnel.

Décision 122

Etendre le modèle de l'alternance à tous les niveaux de formation



- ▶ C'est un des effets attendus de la loi LRU du 10 août 2007 qui ouvre aux universités de nouvelles perspectives dans la définition des maquettes pédagogiques.
- ▶ La formation par alternance est aujourd'hui possible du CAP au master.

Décision 123

Développer les formations professionnalisantes à l'université



- ▶ Le plan « Réussir en licence », lancé cette année et jusqu'en 2012 (*voir décision 11*), de créer de nouveaux départements d'IUT selon les marges budgétaires.

Décision 124

Inciter les partenaires sociaux à revaloriser la rémunération des apprentis



- ▶ En attente.

Décision 125

Relever d'ici 2012 la part de la taxe d'apprentissage réservée à la formation par alternance de 52% à 70%



- ▶ Les négociations entre gouvernement et partenaires sociaux sur la réforme de la formation professionnelle ont débuté le 1^{er} octobre.
- ▶ Ils se basent sur les conclusions de la mission menée par Pierre Ferracci au printemps.

Décision 126

Poursuivre la rationalisation de la collecte de la taxe d'apprentissage



- ▶ Les négociations entre gouvernement et partenaires sociaux sur la réforme de la formation professionnelle ont débuté le 1^{er} octobre.
- ▶ La mission Ferracci et la Cour de Comptes soutiennent le principe de réduction du nombre d'OPCA.
- ▶ Un document de travail sur le sujet a été présenté le 21 novembre par le MEDEF.

Décision 127

Echanger les bonnes pratiques entre entreprises, notamment les stages encadrés par un tuteur et devant déboucher sur un CDI



- ▶ L'accord sur l'emploi trouvé le 11 janvier entre les partenaires sociaux appelle les branches professionnelles à rechercher, en privilégiant la négociation collective, « *tous les moyens permettant de favoriser l'embauche, prioritairement en CDI, des jeunes ayant accompli un stage* ».

Décision 128

Intégrer dans les critères de bonus-malus définis plus loin l'emploi des jeunes et des primo-accédants



- ▶ Le projet de loi sur les revenus du travail, adopté en première lecture par le Sénat le 28 octobre, prévoit de conditionner les allègements de charges aux entreprises à l'ouverture annuelle de négociations sur les salaires.

Décision 129

A compter de la rentrée 2008, permettre à tout étudiant de faire une année de stage validée dans son cursus avant le master



- ▶ Dans le cadre du plan « Réussir en licence » (*voir décision 11*), Valérie Pécresse a exprimé son souhait d'instaurer « *un stage obligatoire pour les 3 années de licence* ».

Décision 130

Encourager les jeunes à s'inscrire auprès du service public de l'emploi afin de bénéficier d'un accompagnement



- ▶ Le 18 septembre, Nicolas Sarkozy a demandé aux partenaires sociaux de remettre à plat le système d'indemnisation du chômage, à l'occasion de la mise en place du nouveau « Pôle Emploi ».
- ▶ Il leur a notamment demandé de mieux prendre en compte les jeunes, actuellement exclus des allocations chômage faute d'avoir cotisé assez longtemps.

Décision 131

Ouvrir aux jeunes le contrat d'évolution défini plus loin



► En attente.

Décision 132

Mettre en place des écoles de la 2^{ème} chance, avec notamment du e-learning et des tuteurs recrutés parmi les seniors



- Le Plan Banlieues de Fadela Amara, présenté le 8 février, doit généraliser les écoles de la 2^{ème} chance.
- Les objectifs, fixés pour 2012, sont notamment :
 - accueillir 15 à 20.000 jeunes (contre 4.000 aujourd'hui)
 - avoir 1 école par région et 1 site par département, contre 24 départements dotés aujourd'hui
- Le 11 avril, Bernard Laporte a présenté plusieurs propositions visant à quadrupler ces écoles d'ici 2012.

Décision 133

Permettre à chacun de retarder, s'il le désire, son départ à la retraite



- Dans le cadre de l'examen du PLFSS 2009, le Sénat a adopté le 17 novembre un amendement déposé à l'Assemblée autorisant les salariés à travailler jusqu'à 70 ans s'ils le souhaitent.
- La mesure entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2009. De leurs 65 à leurs 70 ans, les salariés recevront chaque année une lettre leur demandant s'ils souhaitent partir à la retraite. En cas de refus ou de silence, l'employeur ne pourra se séparer du salarié que par un licenciement classique, ne pouvant être motivé par l'âge.
- Les règles de cotisations minimales sont inchangées.

Décision 134

Lever toutes les interdictions de cumul emploi-retraite



- Le PLFSS 2009, en cours d'examen, met fin à toute restriction au cumul emploi-retraite.
- La mesure entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2009.

Décision 135

Limiter la possibilité de recours aux dispositifs de préretraite aux seules restructurations économiques



- La Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2008 a déjà fortement taxé les dispositifs de préretraite :
 - la contribution des entreprises sur les préretraites est passée de 24,15 % à 50 % ;
 - les nouveaux préretraités versent désormais une contribution sociale généralisée (CSG) à 7,5 %, tout comme les salariés ;
 - la contribution relative aux mises en retraite d'office avant 65 ans sera de 25 % en 2008, puis de 50 % en 2009.

Décision 136

Permettre aux entreprises de déroger à la durée légale du travail, à condition d'un accord de branche et d'un accord majoritaire de l'entreprise en ce sens



- La loi sur la démocratie sociale et le temps de travail, adoptée le 20 août, permet aux entreprises de fixer elles-mêmes par accord le contingent d'heures supplémentaires, le forfait en heures sur l'année pour les cadres, et les dispositions modulant le temps de travail sur l'année.
- L'accord n'a cependant pas besoin d'être majoritaire puisque la signature des syndicats représentant au moins 30% des salariés est suffisante (voir décision 120).

Décision 137

Autoriser plus largement le travail le dimanche



- ▶ Une proposition de loi déposée le 12 novembre par le député Richard Mallié devrait être inscrite à l'ordre du jour « *dès la première quinzaine de décembre* » selon le porte-parole du gouvernement Luc Chatel.
- ▶ Cette proposition prévoit la possibilité d'autoriser l'ouverture des magasins le dimanche dans les « zones d'attraction commerciale exceptionnelle » des bassins urbains de plus d'un million d'habitants (Aix-Marseille, Ile-de-France, Lille et Lyon).
- ▶ Le droit de refus du salarié doit être garanti et le salaire doublé.

Décision 138

Instaurer des Fonds régionaux de sécurisation des parcours professionnels



- ▶ Les négociations entre gouvernement et partenaires sociaux sur la réforme de la formation professionnelle ont débuté le 1^{er} octobre.
- ▶ Ils se basent sur les conclusions de la mission menée par Pierre Ferracci au printemps.

Décision 139

Attacher à la personne le Droit individuel à la formation (DIF)



- ▶ Les négociations entre gouvernement et partenaires sociaux sur la réforme de la formation professionnelle ont débuté le 1^{er} octobre, sur les bases de la mission Ferracci.
- ▶ Le principe de portabilité du DIF devrait être adopté car il fait consensus.

Décision 140

Former en priorité ceux qui ont une qualification initiale faible



- ▶ Les négociations entre gouvernement et partenaires sociaux sur la réforme de la formation professionnelle ont débuté le 1^{er} octobre.
- ▶ Ils se basent sur les conclusions de la mission menée par Pierre Ferracci au printemps.

Décision 141

Intéresser les agents du service public de l'emploi à leurs performances en matière de reclassement



- ▶ Une centaine de guichets du nouveau « Pôle Emploi » doivent être ouverts d'ici la fin de l'année, et généralisés d'ici l'automne 2009.
- ▶ La mise en place du référent unique se fera sur un an.
- ▶ L'objectif gouvernemental est que le 1^{er} entretien (qui détermine le profil, fixe l'indemnisation et intègre de premiers éléments d'accompagnement) arrive sous 5 jours après la première prise de contact, contre 20 actuellement en moyenne.

Décision 142

Considérer la situation des chercheurs d'emploi comme une activité rémunérée sous forme d'un « contrat d'évolution », avec un accompagnement renforcé



- ▶ Le sujet est en cours de discussion entre les partenaires sociaux, qui négocient la remise à plat du système d'indemnisation du chômage à l'occasion de la mise en place du nouveau « Pôle Emploi ».
- ▶ La négociation a débuté le 18 septembre et devrait probablement aboutir début 2009.

Décision 143

Anticiper et négocier pour faire du licenciement économique un ultime recours



- ▶ Une négociation nationale sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences doit s'ouvrir en juillet.

Décision 144

Aménager des indemnités chômage généreuses mais plafonnées, destinées en priorité aux plus modestes, et mettre en place un système de bonus-malus



- ▶ Le sujet est en cours de discussion entre les partenaires sociaux, qui négocient la remise à plat du système d'indemnisation du chômage à l'occasion de la mise en place du nouveau « Pôle Emploi ».
- ▶ La négociation a débuté le 18 septembre et devrait probablement aboutir début 2009.

Décision 145

Créer un 3^{ème} mode de rupture du contrat du travail : la rupture à l'amiable



- ▶ La loi de modernisation du marché du travail du 25 juin, reprenant l'accord du 11 janvier des syndicats, instaure la rupture à l'amiable avec les modalités suivantes :
 - droit aux allocations chômage
 - possibilité pour les parties d'être conseillées
 - possibilité de se rétracter sous 15 jours
 - homologation obligatoire devant les directeurs départementaux du travail
- ▶ Fin octobre, 6,147 ruptures à l'amiable ont été enregistrées.

Décision 146

Faire régulièrement bénéficier les fonctionnaires d'actions de formation en vue d'élargir la gamme et le niveau de leurs compétences



- ▶ Les 2 premiers conseils de la RGPP, du 12 décembre 2007 et 4 avril 2008, se sont fixés comme ambition de dynamiser les parcours professionnels des fonctionnaires.
- ▶ Un projet de loi sur la mobilité de la fonction publique est en cours d'adoption. Il a été adopté au Sénat en première lecture le 29 avril.

Décision 147

Organiser la mobilité au sein des 3 fonctions publiques



- ▶ Le projet de loi sur la mobilité des fonctionnaires, en cours d'examen (*voir ci-dessus*), poursuit 3 objectifs :
 - Lever les obstacles juridiques à la mobilité des fonctionnaires en supprimant les entraves statutaires
 - Créer les conditions qui permettent la continuité et l'adaptation du service public (recours à l'interim, etc.)
 - Offrir des outils financiers pour faciliter la mobilité (indemnités pouvant aller jusqu'à 10.000€, etc.)

Décision 148

Multiplier les passerelles afin de permettre des passages professionnels constants entre public et privé



- ▶ Le projet de loi sur la mobilité des fonctionnaires, en cours d'examen (*voir ci-dessus*), poursuit 3 objectifs :
 - Lever les obstacles juridiques à la mobilité des fonctionnaires en supprimant les entraves statutaires
 - Créer les conditions qui permettent la continuité et l'adaptation du service public (recours à l'interim, etc.)
 - Offrir des outils financiers pour faciliter la mobilité (indemnités pouvant aller jusqu'à 10.000€, etc.)

Décision 149

Prendre en charge très jeunes les enfants dans les « quartiers »



- ▶ Avec l'instauration du soutien scolaire « gratuit et public » à la rentrée 2008 (*voir décision 3*), tous les écoliers du primaire peuvent maintenant bénéficier d'un accompagnement éducatif d'une à deux heures après les cours.
- ▶ A la fin octobre, 1/5 y avaient eu recours, soit près d'un million d'élèves.

Décision 150

Développer l'accueil en « internat de réussite éducative »



- ▶ Le Plan Banlieues de Fadela Amara, présenté le 8 février, prévoit la création d'au moins 4.000 nouvelles places d'ici 2012.

Décision 151

Développer le tutorat des élèves de ZEP par des étudiants ou des enseignants retraités



- ▶ Le programme d'action du Plan Banlieues comprend un volet intitulé « cordées de la réussite », qui prévoit un partenariat entre les grandes écoles et les 215 lycées ZEP de France.
- ▶ Cette opération repose sur un système de tutorat étudiants-élèves.

Décision 152

Favoriser le recrutement de bacheliers issus de ZEP dans les classes préparatoires aux grandes écoles



- ▶ Le Conseil Interministériel de la Ville, chargé de décliner les mesures du Plan Banlieues, a acté le 20 juin que 5% des meilleurs élèves de lycées ZEP se verraient de droit proposés une inscription en classe préparatoire aux grandes écoles.

Décision 153

Permettre l'installation d'établissements privés conventionnés dans les quartiers



- ▶ Une dizaine de projets sont en cours sur la France, notamment à Marseille et à Lyon. Les écoles parisiennes l'Ecole alsacienne et St-Louis-de-Gonzague, ainsi que le collège Stanislas, travaillent sur la création d'annexes de leurs établissements dans des quartiers difficiles.
- ▶ Une cinquantaine de classes ont ouvert à la rentrée 2008, en lien avec le Plan Banlieues.

Décision 154

Favoriser l'accès des jeunes issus de la diversité aux grandes écoles



- ▶ Une circulaire du 7 mars, conjointe à Valérie Pécresse et Xavier Darcos, attire l'attention des recteurs sur l'objectif de recruter davantage d'étudiants boursiers au niveau des classes préparatoires.
- ▶ Le Conseil Interministériel de la Ville, chargé de décliner les mesures du Plan Banlieues, a acté le 20 juin que 5% des meilleurs élèves de lycées ZEP se verraient de droit proposés une inscription en classe préparatoire aux grandes écoles.

Décision 155

Fournir aux habitants des quartiers les moyens de mettre au point un projet d'entreprise



- ▶ Le Plan Banlieues de Fadela Amara, présenté le 8 février, s'est fixé pour objectif de soutenir la création de 20.000 entreprises en 4 ans.
- ▶ Le dispositif de mesures mettant en œuvre cet objectif est en cours d'élaboration.

Décision 156

Développer les sociétés de capital-risque et les fonds d'investissement en capital dans les micro-entreprises, en les incluant dans les déductions d'ISF



- ▶ La loi LME du 4 août a mis en place un nouveau cadre juridique pour le capital risque, assoupli le régime des fonds d'investissement de proximité (FIP) et rendu plus simple l'utilisation des outils de capital risque communautaires.

Décision 157

Faire réaliser par les administrations, les syndicats, les partis politiques et les établissements scolaires un bilan annuel de la diversité par âge, sexe et origine



- ▶ La Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) a remis le 22 mai au Président de la République son 3^{ème} rapport annuel sur les discriminations en France.
- ▶ Le 10 juin, elle a rendu public une étude sur les discriminations en entreprises.

Décision 158

Soutenir le développement de structures d'accueil et de formation à horaires élargis



- ▶ En attente.

Décision 159

Proposer dans les ZEP des locaux aux associations des habitants du quartier et à celles qui y interviennent



- ▶ En attente.

Décision 160

Prévoir que les surfaces collectives de RDC ne soient pas incluses dans le calcul du coefficient d'occupation des sols afin de promouvoir des espaces de vie



- ▶ En attente.

Décision 161

Favoriser le développement de la médiation sociale



► En attente.

Décision 162

Redéployer une police de proximité, assurant une sécurité réelle des quartiers tout en échangeant avec les jeunes



► En attente.

Décision 163

Imposer par quotas la diversité dans les élections municipales, régionales, nationales, européennes et syndicales



► En attente.

Décision 164

Autoriser l'Etat à se réappropriier le foncier disponible dans les communes ne respectant pas les exigences de la loi SRU sur le logement social



- Le projet de loi de mobilisation pour le logement, en cours d'examen, attribue aux préfets un droit de préemption sur les terrains des communes qui n'atteignent pas le quota de logements sociaux.
- Le texte a été adopté en première lecture le 21 octobre par le Sénat.

Décision 165

Accroître la hauteur autorisée des immeubles, tout en s'efforçant de préserver des espaces non construits, en particulier des espaces verts



- La mesure ne figure pas dans le projet de loi de mobilisation pour le logement en cours d'examen.

Décision 166

Permettre aux promoteurs de réaliser directement les aménagements publics et les aménagements collectifs auxquels ils contribuent financièrement



- Le projet de loi de mobilisation pour le logement, adopté en première lecture le 21 octobre par le Sénat, facilite le développement de l'urbanisme opérationnel d'initiative privée avec la mise en place d'une nouvelle procédure, le « projet urbain partenarial » (PUP).

Décision 167

Donner aux préfets le pouvoir de relever d'autorité le COS s'il est manifestement malthusien



- ▶ La mesure ne figure pas dans le projet de loi de mobilisation pour le logement en cours d'examen.

Décision 168

Permettre une différenciation du COS selon le type de locaux : logements, bureaux, commerces, etc.



- ▶ La mesure ne figure pas dans le projet de loi de mobilisation pour le logement en cours d'examen.

Décision 169

Assouplir les règles de changement d'affectation des locaux, de façon à faciliter la transformation de bureaux et commerces en logements



- ▶ La mesure ne figure pas dans le projet de loi de mobilisation pour le logement en cours d'examen.

Décision 170

Regrouper à l'échelon intercommunal les compétences locales en matière d'urbanisme et d'habitat, notamment en vue de constituer des réserves foncières



- ▶ A l'occasion du 2nd Conseil de Modernisation des Politiques Publiques du 4 avril, le gouvernement a décidé de « réformer les outils de programmation de l'urbanisation (PLU, PLH) par exemple sous la forme d'une responsabilité des agglomérations ».

Décision 171

Elargir les opérations de construction à des opérateurs de statut privé, dans le cadre d'un appel à la concurrence et sur la base d'un cahier des charges précis



- ▶ Le projet de loi de mobilisation pour le logement, adopté en première lecture le 21 octobre par le Sénat, facilite le développement de l'urbanisme opérationnel d'initiative privée avec la mise en place d'une nouvelle procédure, le « projet urbain partenarial » (PUP).

Décision 172

Promouvoir les Partenariats Public-Privé au moyen de conventionnements permettant à terme le retour des logements construits dans le parc libre



- ▶ Le projet de loi de mobilisation pour le logement, adopté en première lecture le 21 octobre par le Sénat, facilite le développement de l'urbanisme opérationnel d'initiative privée avec la mise en place d'une nouvelle procédure, le « projet urbain partenarial » (PUP).

Décision 173

Simplifier et clarifier les mécanismes d'aide et de financement, tant pour la construction que pour l'entretien



► En attente.

Décision 174

Distinguer complètement le système de financement de l'aide à la construction de celui des aides aux locataires



► En attente.

Décision 175

Créer sur internet une Bourse du logement social



► La mesure ne figure pas dans le projet de loi de mobilisation pour le logement en cours d'examen.

Décision 176

Supprimer totalement les Droits de mutation à titre onéreux (DMTO) liés à l'achat ou la vente d'un bien immobilier inférieur à 500.000 €



► En attente.

Décision 177

Réduire les frais d'agence en introduisant davantage de concurrence et en adaptant la réglementation correspondante



► En attente.

Décision 178

Accorder aux salariés qui déménagent une prime de mobilité égale à 6 mois du dernier salaire



► En attente.

Décision 179

Raccourcir les délais légaux entourant le régime des expulsions



- ▶ Le projet de loi de mobilisation pour le logement, en cours d'adoption (*voir décision 164*), prévoit que le délai maximum qu'un juge peut accorder avant une expulsion, en vue de permettre de trouver une solution de relogement, soit ramené de 3 ans à 1 an.

Décision 180

Limiter les pouvoirs d'appréciation discrétionnaire du juge en matière de délais de grâce et de paiement aux cas les plus précaires



- ▶ En attente.

Décision 181

Encadrer plus strictement le pouvoir d'appréciation discrétionnaire du préfet



- ▶ En attente.

Décision 182

Réduire le dépôt de garantie à 1 mois de loyer, raccourcir son délai de restitution à 8 jours et en confier la garde à une partie tierce au contrat de bail



- ▶ La loi du 8 janvier 2008 sur le pouvoir d'achat a fait passer le dépôt de garantie de 2 à 1 mois de loyer.
- ▶ Par contre, le délai de restitution demeure à 2 mois maximum après la restitution des clés par le locataire et le dépôt de garantie reste à la garde de l'agence.

Décision 183

Assouplir les conditions de résolution extrajudiciaire des contentieux à travers des modes de règlement à l'amiable



- ▶ Les propositions du rapport Guinchard, remis le 30 juin au Garde des Sceaux, vont dans ce sens en proposant un allègement procédural dans les litiges quotidiens.
- ▶ Rachida Dati a promis de déposer un projet de loi d'ici à la fin de l'année, encore en attente.

Décision 184

Vendre une partie du parc HLM à ses occupants



- ▶ Une convention avec l'Union Sociale de l'Habitat a été signée en décembre 2007 : celle-ci prévoit la mise en vente de 40 000 logements HLM chaque année.
- ▶ A ce stade, le projet de loi de mobilisation pour le logement ne prévoirait pas d'obligation de vente.

Décision 185

Permettre aux locataires de capitaliser 25% des loyers versés pendant 10 ans au moment de l'achat de leur logement HLM



- ▶ La mesure ne figure pas dans le projet de loi de mobilisation pour le logement en cours d'examen.

Décision 186

Permettre à tous les retraités proches du minimum vieillesse de jouir de l'usufruit d'un logement social adapté à leurs besoins



- ▶ La mesure ne figure pas dans le projet de loi de mobilisation pour le logement en cours d'examen.

Décision 187

Créer une Autorité de la concurrence unique et indépendante, seule chargée du contrôle concurrentiel des opérations de concentration



- ▶ La loi LME du 4 août a institué une Haute Autorité de la concurrence unique et aux pouvoirs accrus.
- ▶ L'ordonnance précisant les détails précis de l'Autorité devrait être publiée avant la fin de l'année.
- ▶ L'avant-projet prévoit que l'Autorité sera seule chargée du contrôle des concentrations, le ministre pouvant le cas échéant renverser sa décision pour des « motifs d'intérêt général ».

Décision 188

Accroître l'efficacité de la procédure d'investigation antitrust en intégrant les enquêteurs au sein de l'Autorité de la concurrence



- ▶ La loi LME du 4 août a institué une Haute Autorité de la concurrence unique et aux pouvoirs accrus.
- ▶ L'ordonnance précisant les détails précis de l'Autorité devrait être publiée avant la fin de l'année.
- ▶ L'avant-projet prévoit que confier à l'Autorité la lutte antitrust en lui rattachant au total une soixantaine d'agents de la DGCCRF.

Décision 189

Autoriser l'Autorité de la concurrence à donner sur sa propre initiative des avis sur les effets concurrentiels de mesures législatives et administratives



- ▶ La loi LME du 4 août a institué une Haute Autorité de la concurrence unique et aux pouvoirs accrus.
- ▶ L'ordonnance précisant les détails précis de l'Autorité devrait être publiée avant la fin de l'année.
- ▶ L'avant-projet prévoit que l'Autorité puisse se saisir automatiquement des dossiers.

Décision 190

Permettre à l'Autorité de la concurrence de se concentrer sur les dossiers les plus importants



- ▶ La loi LME du 4 août a institué une Haute Autorité de la concurrence unique et aux pouvoirs accrus.
- ▶ L'ordonnance précisant les détails précis de l'Autorité devrait être publiée avant la fin de l'année.
- ▶ L'avant-projet prévoit que le ministre puisse saisir l'Autorité dans le cas d'ententes locales (moins de 100M€ de chiffres d'affaires global).

Décision 191

Introduire les actions de groupe



- ▶ Le rapport Coulon, rendu public le 20 février, avait repris cette proposition.
- ▶ Lors de l'examen parlementaire de la LME, Luc Chatel avait annoncé que l'action de groupe figurerait dans le projet de loi de dépenalisation des affaires présenté par Rachida Dati fin 2008, encore en attente.
- ▶ La Garde des Sceaux est plus réservée sur le sujet.

Décision 192

Permettre aux élus de mieux utiliser les Schémas de cohérence territoriale (SCOT) et les Plan locaux d'urbanisme (PLU)



- ▶ La loi LME du 4 août, qui a entamé la réforme de l'urbanisme commercial en remaniant la procédure devant les CDEC (composition remaniée de la commission, seuil de procédure remonté de 300m² à 1000m²), permet aux maires de définir des zones d'aménagement commercial dans le cadre des SCOT.
- ▶ Le député Jean-Paul Charié est chargé d'une mission pour proposer mi-décembre une loi achevant la réforme. Une des pistes est d'inclure un volet commerce dans les SCOT.

Décision 193

Intégrer dans les PLU des obligations de diversité commerciale en faveur du commerce de détail ou de proximité



- ▶ A notre connaissance, cette proposition n'est pas reprise dans la loi LME du 4 août.

Décision 194

Concéder aux commerçants isolés la gestion de certains services publics de proximité



- ▶ A notre connaissance, cette proposition n'est pas reprise dans la loi LME du 4 août.

Décision 195

Permettre aux communes et agglomérations d'opérer un « remembrement commercial » en faveur du commerce de détail



- ▶ A notre connaissance, cette proposition n'est pas reprise dans la loi LME du 4 août.

Décision 196

Augmenter et déconcentrer les aides allouées au commerce de proximité



- ▶ La loi LME du 4 août introduit diverses corrections pour la TACA (Taxe d'aide au commerce et à l'artisanat), afin de maintenir son produit tout en réduisant la pression fiscale qu'elle fait porter sur les petites et moyennes surfaces.
- ▶ Par ailleurs, le champ d'intervention du FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) est élargi et recentré vers le commerce de proximité (commerçants et artisans).

Décision 197

Obliger les grands distributeurs à payer leurs fournisseurs indépendants (moins de 250 salariés) sous 30 jours maximum après la livraison



- ▶ La loi LME du 4 août :
 - a ramené les délais à 45 jours en fin de mois ou 60 jours à partir de la date d'émission de la facture
 - a doublé les pénalités de retard, qui passeraient à 3 fois le taux d'intérêt légal (celui-ci est de 3,99% en 2008)
- ▶ La Commission européenne a en outre promis de modifier en 2009 la directive sur les retards de paiements, afin de garantir que les PME soient payées dans un délai de 30 jours.

Décision 198

Promouvoir l'image et la qualité des fournisseurs indépendants



- ▶ En attente.

Décision 199

Créer au niveau régional une instance arbitrale entre les distributeurs et les fournisseurs indépendants



- ▶ En attente.

Décision 200

Obliger les enseignes de grande distribution à publier dans leur rapport annuel la part de leurs achats provenant de fournisseurs indépendants



- ▶ En attente.

Décision 201

Encourager et faciliter la constitution d'Organisations économiques de producteurs (OEP), dans le respect des règles de la concurrence



- ▶ Le dispositif réglementaire nécessaire à la mise en œuvre de la nouvelle organisation de marché des fruits et légumes est en phase de finalisation à Bercy.
- ▶ Il définit notamment, au-delà des OEP, le nouveau concept des Associations d'Organisation de Producteurs, propre à favoriser une meilleure concentration de l'offre.

Décision 202

Instaurer la liberté tarifaire



- ▶ La loi LME du 4 août a introduit la liberté tarifaire, par laquelle les fournisseurs peuvent différencier leurs tarifs en fonction de la relation particulière qu'ils ont avec chaque distributeur.
- ▶ Un système de sanction plus dissuasif est mis en place pour empêcher les abus de puissance d'achat ou de vente (amende civile pouvant atteindre le triple des sommes, etc.)

Décision 203

Lever l'interdiction dite de « revente à perte »



- ▶ La loi du 3 janvier pour le développement de la concurrence a assoupli l'interdiction de revente à perte.
- ▶ Le régime est maintenant celui du « triple net » : doivent être intégrées dans le calcul du seuil de revente à perte les prestations facturées par le distributeur à ses fournisseurs.
- ▶ La loi LME du 4 août a prolongé marginalement la réforme en assouplissant le régime des soldes (15 jours libres dans l'année)

Décision 204

Abroger les dispositifs du code du commerce qui font obstacles à la libre négociation de conditions commerciales entre fournisseurs et distributeurs



- ▶ La loi LME du 4 août a mis en place la négociabilité des conditions générales de vente et des tarifs : un fournisseur pourra établir, d'une part, des conditions générales de vente catégorielles, et d'autre part, des conditions particulières de vente.

Décision 205

Mettre fin aux lois Royer-Raffarin et supprimer les procédures d'autorisation actuelles gérées par les CDEC



- ▶ La loi LME du 4 août a entamé la réforme de l'urbanisme commercial en remaniant la procédure devant les CDEC (composition remaniée, seuil de procédure remonté de 300m² à 1000m²).
- ▶ Le député Jean-Paul Charié est chargé d'une mission pour proposer mi-décembre une loi achevant la réforme.
- ▶ La fin des CDEC et du régime d'exception d'implantation du commerce est prévue d'ici 2010.

Décision 206

Abaisser les seuils de notification ex ante des opérations de concentration touchant le secteur de la distribution et du commerce de détail



- ▶ En attente.

Décision 207

Instaurer un contrôle ex post grâce au renforcement de l'article L. 430-9 du code du commerce



- ▶ La loi LME du 4 août octroie à la future Haute Autorité de la concurrence (*voir décision 187*) le pouvoir d'enjoindre un distributeur de procéder à une cession de surface en cas d'abus de position de dominante établi.

Décision 208

Supprimer toute réglementation limitant le nombre et la localisation de nouveaux hôtels, cafés, restaurants, cinémas et stations-service.



- ▶ La loi LME du 4 août a maintenu les orientations générales en matière d'implantation des cinémas, mais abrogé les dispositions sur les hôtels et les stations-service.

Décision 209

Supprimer l'exigence du brevet professionnel pour ouvrir un salon de coiffure et lui substituer un CAP ou 5 années d'expérience



- ▶ Le Secrétaire d'Etat chargé de l'Artisanat Hervé Novelli a annoncé le 14 avril qu'il ne reprendrait pas cette décision.

Décision 210

Développer les taxis de Voitures de Petite Remise et autres offres spécialisées dans le marché du transport urbain



- ▶ En attente.

Décision 211

Augmenter le nombre de taxis



- ▶ Fin mai, Michèle Alliot-Marie a signé un protocole avec les représentants des taxis prévoyant notamment 4000 taxis supplémentaires sur Paris d'ici 2012.
- ▶ La Ministre envisage également la création d'une voie dédiée pour le trajet Paris-Roissy.

Décision 212

Ouvrir les conditions d'exercice des activités de pharmacie



- ▶ Lors de la remise du rapport, Nicolas Sarkozy a déclaré qu'il ne reprendrait pas cette mesure.

Décision 213

Supprimer totalement les avoués près les Cours d'appel



- ▶ Le 10 juin, Rachida Dati a annoncé officiellement la fusion prochaine des professions des avoués et des avocats.
- ▶ La réforme devrait entrer en application d'ici 2010. L'appel des décisions de première instance sera ainsi entièrement revu.
- ▶ La mission menée par Jean-Michel Darrois est chargée de réfléchir aux moyens de créer une grande profession du droit en France. Ses conclusions sont attendues pour la fin de l'année.

Décision 214

Supprimer le numerus clausus pour les mandataires des procédures collectives



- ▶ La loi LME du 4 août a étendu la possibilité de désigner des personnes non inscrites sur la liste des mandataires.

Décision 215

Supprimer le numerus clausus pour les avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation



- ▶ Le ministère de la Justice prépare un projet de réforme des règles statutaires de la profession, qui supprimera le caractère irrévocable du nombre des offices.
- ▶ La mission menée par Jean-Michel Darrois est chargée de réfléchir aux moyens de créer une grande profession du droit en France. Ses conclusions sont attendues pour la fin de l'année.

Décision 216

Ouvrir largement l'accès aux professions juridiques délégataires d'une mission de service public



- ▶ Rachida Dati prévoit d'accroître la concurrence chez les notaires et les huissiers.
- ▶ Le nombre des notaires sera augmenté de 20% d'ici à l'année 2012.
- ▶ la compétence territoriale des huissiers de justice sera étendue du tribunal d'instance au TGI le 1^{er} janvier 2009

Décision 217

Adapter les conditions d'exercice pour les avocats, les experts-comptables et les commissaires aux comptes



- ▶ Les conditions de détention du capital des commissaires aux comptes sont modifiées par l'ordonnance transposant la directive 2006/46. Cette ordonnance est en cours de rédaction.

Décision 218

Proposer à nos partenaires européens de multiplier par 10 le nombre de bénéficiaires du programme Erasmus et étendre celui-ci



- ▶ En attente.

Décision 219

Etendre les bourses de l'enseignement supérieur ainsi que l'offre de formation qualifiante aux futurs pays de l'Union méditerranéenne



- ▶ L'Union Pour la Méditerranée a été officiellement lancée le 13 juillet à Paris.
- ▶ Parmi les 6 priorités de l'UPM figurent l'université et les échanges étudiants.

Décision 220

Créer, au sein des universités de ces pays, des départements communs à un pays du Nord et un pays du Sud



- ▶ L'Union Pour la Méditerranée a été officiellement lancée le 13 juillet à Paris.
- ▶ Parmi les 6 priorités de l'UPM figurent l'université et les échanges étudiants.

Décision 221

Accueillir davantage d'étudiants étrangers en scolarité payante



- ▶ C'est un des effets attendus de la loi LRU du 10 août 2007 qui ouvre aux universités de nouvelles perspectives en matière de politique pédagogique et de gestion budgétaire.

Décision 222

Accueillir plus de travailleurs étrangers



- ▶ La loi du 20 novembre 2007 a mis en place un dispositif d'accueil de l'immigration choisie, dans les secteurs économiques qui manquent de main-d'oeuvre.
- ▶ Entre mai 2007 et mai 2008, l'immigration professionnelle a augmenté de 36,7% selon le Ministère de Brice Hortefeux.
- ▶ La loi LME du 4 août a rendu plus attractif le régime fiscal des impatriés.
- ▶ Le « Pacte européen sur l'immigration et l'asile », adopté mi-octobre, officialise l'immigration choisie au niveau de l'UE.

Décision 223

Simplifier les délivrances d'autorisation de travail pour les travailleurs étrangers



- ▶ La loi LME du 4 août a instauré une nouvelle carte de résidents pour les étrangers contribuant « *de façon remarquable au développement économique de la France* ».
- ▶ Cette carte, valable 10 ans, permet aux travailleurs étrangers qui viennent régulièrement en France d'avoir une carte pour plusieurs années.

Décision 224

Supprimer dans la Constitution la distinction entre PLF et PLFSS



- ▶ La loi constitutionnelle de modernisation des institutions, adoptée le 23 juillet, a préservé la distinction entre les lois de finances et les lois de financement de la sécurité sociale.

Décision 225

Définir sur ce périmètre une norme de dépense sur 3 ans à la place d'un solde budgétaire annuel



- ▶ La loi constitutionnelle de modernisation des institutions, adoptée le 23 juillet, a modifié l'article 34 de la Constitution.
- ▶ Celui-ci prévoit maintenant des lois de programmation fixant des objectifs pluriannuels de finance publique.
- ▶ Ainsi, les ministres connaîtront désormais les moyens mis à leur disposition sur les 3 années suivantes (le format retenu actuellement), à la fois en crédits et en effectifs.

Décision 226

Interdire l'endettement pour les opérateurs publics afin de limiter les risques de déport et imposer une présentation consolidée systématique des dépenses



- ▶ La possibilité de recours à l'endettement est généralement définie dans les statuts des opérateurs, en fonction de leurs caractéristiques.
- ▶ Le gouvernement n'envisage à brève échéance de mettre en place une clause générale d'interdiction.

Décision 227

Définir des crédits limitatifs pour l'assurance-maladie



► En attente.

Décision 228

Evaluer les services de l'Etat (école, université, hôpital, administration) et rendre publique cette évaluation à laquelle devront participer les usagers



- La création d'un Secrétariat d'Etat chargé de l'évaluation des politiques publiques a marqué une volonté de développer l'évaluation dans tous les domaines.
- Les travaux de la RGPP menés depuis le 20 juin 2007 participent de cet effort.

Décision 229

Faire évaluer tout agent direct ou indirect d'un service public par ses supérieurs mais aussi par les usagers



► En attente.

Décision 230

Procéder à une évaluation approfondie de l'efficacité des dépenses fiscales et sociales dont le montant dépasse un certain seuil



- Le PLF 2009, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 19 novembre, met en place le plafonnement des niches fiscales.
- Cette mesure limite le total de réductions d'impôt dont un contribuable aisé peut bénéficier. Le plafond est fixé à 10% du revenu brut du contribuable plus 25,000 €.

Décision 231

Faire évaluer ex ante et ex post tout projet de loi et de règlement, ainsi que les principaux textes communautaires



► En attente.

Décision 232

Créer un Comité pour une meilleure gouvernance chargé de publier chaque trimestre des propositions sur les simplifications normatives opportunes



- L'Assemblée Nationale a adopté le 14 octobre une proposition de loi du député Jean-Luc Warsmann, qui avait été chargé par le Premier ministre d'une mission sur les simplifications normatives
- Le texte regroupe 70 mesures de simplification des démarches légales ou administratives.

Décision 233

Charger ce Comité de procéder au réexamen de toutes les lois antérieures à 1970, au vu des difficultés éventuelles qu'elles posent aujourd'hui



- ▶ L'Assemblée Nationale a adopté le 14 octobre une proposition de loi du député Jean-Luc Warsmann, qui avait été chargé par le Premier ministre d'une mission sur les simplifications normatives
- ▶ Le texte regroupe 70 mesures de simplification des démarches légales ou administratives.

Décision 234

Informé chaque mois le Parlement de la mise en œuvre des textes votés



- ▶ En l'état actuel, le Sénat publie un rapport annuel d'activité et informe sur son site internet de l'état d'application des lois adoptées au cours des 12 derniers mois.
- ▶ Le site public Legifrance publie également un échéancier des décrets d'application.

Décision 235

Codifier la procédure consultative pour l'unifier et la simplifier



- ▶ En attente.

Décision 236

Publier immédiatement les décrets, dont le projet aura été soumis à consultation, en même temps que le projet de loi



- ▶ En attente.

Décision 237

Mieux connaître les intérêts économiques, sociaux et financiers du pays avant toute négociation européenne



- ▶ En attente.

Décision 238

Transposer toute directive européenne dans les plus brefs délais, sans aucune exception



- ▶ A la mi-juillet 2007, la France avait transposé 98,8% des directives européennes émises au premier semestre 2007, un record depuis que la Commission suit le sujet.
- ▶ Le gouvernement français s'était alors fixé des objectifs de transposition rapide des directives encore en attente, afin d'entamer la présidence de l'UE dans les meilleures conditions.
- ▶ Reste à savoir si la démarche sera systématisée après la fin de la présidence.

Décision 239

Rattacher à Matignon, outre un SGG renforcé en juristes et légistes, un ministre d'Etat en charge d'un Office du budget



► En attente.

Décision 240

Limiter par une loi organique le nombre de ministres



► En attente.

Décision 241

Prévoir pour chaque ministère un directeur juridique, un directeur des affaires européennes, un DRH et des directeurs de projet



► En attente.

Décision 242

Exiger des services de l'Etat qu'ils répondent de manière systématique, rapide et formelle à toute question de droit posée par un administré



- La loi LME du 4 août a ouvert les possibilités de rescrit social pour les PME, les artisans, les commerçants et les professions libérales.
- Le PLF rectificatif 2008, présenté le 19 novembre, prévoit un ensemble de mesures pour étendre le rescrit fiscal. Les réponses apportées par le fisc au contribuable l'engageront.

Décision 243

Regrouper les autorisations requises pour les activités et les démarches des entreprises et des ménages en une seule administration ou collectivité publique



- La DGI (impôts) et la DGCP (Trésor Public) ont fusionné début avril en une seule direction, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).
- Le 2nd CMPP, qui s'est tenu le 4 avril, a également annoncé la création d'un dossier unique dématérialisé pour la création d'entreprise.

Décision 244

Réorganiser la gestion des projets



► En attente.

Décision 245

Accélérer la dématérialisation des procédures



- ▶ Le 4 avril, pour le 2nd CMPP, le gouvernement a annoncé :
 - la généralisation de la déclaration et du paiement en ligne de l'impôt sur le revenu, avant d'élargir le dispositif à la taxe d'habitation et à la taxe foncière
 - un dossier unique en ligne pour la création d'entreprise
 - la dématérialisation de la procédure de cession de véhicules entre particuliers

La loi LME du 4 août installe en outre la dématérialisation des factures des administrations.

Décision 246

Lancer 10 nouveaux programmes majeurs d'e-administration, pour une économie annuel de 15 milliards d'euros



- ▶ Le 4 avril, pour le 2nd CMPP, le gouvernement a annoncé diverses mesures de dématérialisation.

- ▶ Par ailleurs, le dispositif de MRCA (Mesure et Réduction de Charges Administratives), en cours de mise en œuvre, porte sur des sujets équivalents.

Décision 247

Réformer les grands corps de l'Etat



- ▶ Le Livre blanc sur l'avenir de la fonction publique, remis le 16 avril à Eric Woerth et André Santini, propose de remplacer les 700 corps de fonctionnaires par une cinquantaine de « familles de métiers ».
- ▶ Le ministre de la Fonction publique Eric Woerth a promis la présentation d'un projet de loi, tout en évoquant l'encombrement de l'agenda parlementaire.

Décision 248

Développer les agences pour remplir les missions opérationnelles de prestations de service



- ▶ Le Ministère de l'Intérieur a créé le 27 février dernier une Agence nationale des titres sécurisés, chargée de délivrer les titres d'identité et les cartes grises de véhicules.
- ▶ Une agence des achats de l'Etat est en cours de création, pour une ouverture prévue avant 2009.

Décision 249

Compenser la création de tout nouvel organisme par des réductions d'effectifs proportionnées, et attribuer une durée de vie limitée reconductible sur preuve



- ▶ En attente.

Décision 250

Procéder au réexamen systématique des crédits budgétaires en matière d'aide aux entreprises, à l'emploi et au logement au regard de la RGPP



- ▶ Ces secteurs sont traités dans le cadre de la RGPP.
- ▶ Une série d'orientations a été formulée pour ces trois secteurs lors du CMPP du 4 avril dernier.

Décision 251

Fermer les services déconcentrés dont les missions ont été décentralisées, afin de mettre au fin aux doublons de compétences



- ▶ Dans le cadre de la RGPP, le gouvernement a défini un nouvel organigramme des services de l'Etat dans les régions.
- ▶ A cette occasion, le nombre des directions de l'Etat a été réduit de plus de 30 à 8.
- ▶ Un chantier des structures territoriales est prévu pour 2009, et pour préparer les travaux une Commission Balladur a été installée par fin octobre.

Décision 252

Utiliser les gains de productivité définis plus haut pour mettre en œuvre le non-remplacement de 2 fonctionnaires sur 3



- ▶ Le 4 avril, à l'occasion du 2nd CMPP, Nicolas Sarkozy s'est engagé à ce que le prochain budget pluriannuel 2009-2011 fasse état du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Décision 253

Permettre progressivement aux employeurs publics de fixer les conditions de rémunération de leurs agents et développer la promotion au choix



- ▶ Le Livre blanc sur l'avenir de la fonction publique, remis le 16 avril à Eric Woerth et André Santini, propose entre autres de renforcer la fonction ressources humaines dans les administrations.
- ▶ Le projet de loi sur la mobilité des fonctionnaires, en cours d'examen, répond à cet objectif.

Décision 254

Moderniser les modes de rémunération publics en mettant en place des primes liées à la performance (collective et individuelle) des agents



- ▶ Le Livre blanc sur l'avenir de la fonction publique, remis le 16 avril à Eric Woerth et André Santini, propose entre autres de renforcer la fonction ressources humaines dans les administrations.
- ▶ Le projet de loi sur la mobilité des fonctionnaires, en cours d'examen, répond à cet objectif.

Décision 255

Consacrer le tiers des économies faites à travers les gains de productivité à l'augmentation des rémunérations des fonctionnaires



- ▶ Le gouvernement a comme objectif de consacrer la moitié des économies liées au non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux à l'augmentation des rémunérations des fonctionnaires, soit une somme identique à celle dégagée par un tiers des économies sur le non-remplacement d'un départ sur trois.

Décision 256

Assurer aux responsables des agences la liberté de choix entre les 2 modes de recrutement, sans remettre en cause le statut des personnels en place



- ▶ Le Livre blanc sur l'avenir de la fonction publique, remis le 16 avril à Eric Woerth et André Santini, propose entre autres de renforcer la fonction ressources humaines dans les administrations.
- ▶ Le projet de loi sur la mobilité des fonctionnaires, en cours d'examen, répond à cet objectif.

Décision 257

Instituer dans toute la fonction publique une gestion managériale dynamique et flexible des personnels



- ▶ Le Livre blanc sur l'avenir de la fonction publique, remis le 16 avril à Eric Woerth et André Santini, propose entre autres de renforcer la fonction ressources humaines dans les administrations.
- ▶ Le projet de loi sur la mobilité des fonctionnaires, en cours d'examen, répond à cet objectif.

Décision 258

Renforcer les régions



- ▶ Le 2nd CMPP, qui s'est tenu le 4 avril, a annoncé le transfert aux régions des dispositifs « *en faveur de la diffusion technologique* ».
- ▶ Un chantier des structures territoriales est prévu pour 2009, et pour préparer les travaux une Commission Balladur a été installée par fin octobre.

Décision 259

Transformer les intercommunalités en « agglomérations », entités de niveau constitutionnel



- ▶ Un chantier des structures territoriales est prévu pour 2009, et pour préparer les travaux une Commission Balladur a été installée par fin octobre.

Décision 260

Faire disparaître en 10 ans l'échelon départemental



- ▶ Suite à ses échanges avec la Commission, la majorité parlementaire a pris officiellement position pour faire siéger les conseillers généraux en collège régional.
- ▶ Le 26 juin, Nicolas Sarkozy a évoqué l'ouverture d'un chantier sur les structures territoriales pour 2009.
- ▶ Une Commission Balladur a été installée fin octobre pour préparer les travaux.

Décision 261

Clarifier les prérogatives de chaque collectivité publique



- ▶ Un chantier des structures territoriales est prévu pour 2009, et pour préparer les travaux une Commission Balladur a été installée par fin octobre.

Décision 262

Maintenir la dotation globale de fonctionnement en volume, et la moduler en fonction des résultats des intercommunalités



- ▶ Le Gouvernement doit prochainement définir, dans le cadre du budget pluriannuel 2009-2011, les règles d'évolution de ses concours aux collectivités locales.

Décision 263

Privilégier l'autonomie budgétaire plutôt que l'autonomie fiscale pour inciter les électeurs à mieux contrôler les dépenses des collectivités locales



► En attente.

Décision 264

Définir un objectif de croissance pour les dépenses des locales et prendre en compte le respect des objectifs fixés de la répartition des dotations de l'Etat



- Le gouvernement a formulé des hypothèses sur ce point dans le programme de stabilité déposé à Bruxelles.
- Il faut noter que cet objectif ne peut être qu'indicatif en raison du principe d'autonomie des collectivités locales

Décision 265

Développer des indicateurs de performance des services publics locaux



► En attente.

Décision 266

Etablir et rendre publics des coûts standards moyens, par type de collectivité locale et par fonction, pour mettre en évidence les gaspillages



► En attente.

Décision 267

Désindexer l'ensemble des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales pour en assurer une maîtrise et une allocation plus efficace



- Les dotations inscrites dans le cadre dit de croissance et de solidarité ont été désindexées pour 2008, c'est-à-dire qu'elles ne prennent plus en compte l'évolution du taux de croissance mais seulement celui de l'inflation.
- Le gouvernement devait définir, dans le cadre du budget pluriannuel 2009-2011, les règles d'évolution de ses concours aux collectivités locales.

Décision 268

Conditionner les prestations familiales aux revenus des ménages



- Le Président, le Premier ministre et la majorité se sont exprimés contre cette décision.

Décision 269

Moduler la franchise médicale en fonction du revenu



- ▶ Cette question doit être abordée dans le cadre de la préparation du PLFSS 2009.

Décision 270

Renforcer l'action du comité d'alerte de l'assurance maladie en fixant ses réunions à dates fixes et en confirmant l'indépendance de ses membres



- ▶ Cette question doit être abordée dans le cadre de la préparation du PLFSS 2009.

Décision 271

Clarifier le rôle des administrateurs (gestion) et des partenaires sociaux (stratégie, surveillance) dans les directions des caisses de sécurité sociale



- ▶ En attente.

Décision 272

Généraliser les Agences régionales de la santé (ARS)



- ▶ Le projet de loi sur l'hôpital, les patients, la santé et les territoires, présenté le 22 octobre par Roselyne Bachelot, prévoit de généraliser les ARS.
- ▶ Celles-ci seront chargées de coordonner dans un cadre territorial l'ensemble des politiques de santé (hôpital, médecine de ville, santé publique et prévention).

Décision 273

Organiser une gestion régionale de la carte sanitaire



- ▶ Le projet de loi sur l'hôpital, présenté le 22 octobre par Roselyne Bachelot, prévoit de créer des « communautés hospitalières de territoire ».
- ▶ Celles-ci doivent permettre la mise en commun des moyens de plusieurs établissements autour d'un « centre de référence », dans une logique de gradation des soins allant des structures de proximité aux plateaux techniques les plus sophistiqués.

Décision 274

Mesurer l'efficacité et la qualité du système de soins



- ▶ En attente.

Décision 275

Permettre aux hôpitaux publics d'opter pour un statut équivalent à celui des hôpitaux privés à but non lucratif



- ▶ Le projet de loi sur l'hôpital, présenté le 22 octobre par Roselyne Bachelot, prévoit de moderniser le pilotage de l'hôpital en renforçant le rôle du chef d'établissement.

Décision 276

Ouvrir le recrutement des directeurs d'hôpitaux publics à des cadres, entrepreneurs ou médecins des secteurs publics et privés



- ▶ Le projet de loi sur l'hôpital, présenté le 22 octobre par Roselyne Bachelot, prévoit d'ouvrir le recrutement des directeurs d'hôpitaux.

Décision 277

Modifier la formation de l'ENSP, exagérément axée sur des formations juridiques et inadaptée aux exigences modernes de management



- ▶ C'est un des effets attendus du projet de loi sur l'hôpital (*voir ci-dessus*), l'ENSP étant appelée à réformer son projet pédagogique. Elle a d'ailleurs déjà commencé à faire.

Décision 278

Accroître la responsabilité des directeurs d'hôpitaux et leur donner les moyens de l'exercer



- ▶ Le projet de loi sur l'hôpital, présenté le 22 octobre par Roselyne Bachelot, prévoit de moderniser le pilotage de l'hôpital en renforçant le rôle du chef d'établissement.
- ▶ Le texte propose :
 - de transformer le conseil d'administration en conseil de surveillance
 - de compléter le dispositif par un directoire

Décision 279

Dresser un cadre et un projet pour les centres hospitaliers universitaires en leur accordant un statut et une personnalité juridiques propres



- ▶ En attente.

Décision 280

Autoriser les assureurs de complémentaire santé à diffuser une information tarifaire nominative des professionnels de santé



- ▶ Depuis le 30 juillet, la CNAM publie sur son site ameli.fr les tarifs pratiqués par les médecins et les dentistes en activité.

Décision 281

Libéraliser les prix des médicaments à prescription médicale facultative (PMF), libérer les restrictions sur la publicité et imposer un affichage clair des prix



- ▶ 217 médicaments sont en vente libre dans les pharmacies depuis un décret du 1^{er} juillet.

Décision 282

Permettre l'établissement de devis forfaitaires pour l'accueil des patients étrangers



- ▶ En attente.

Décision 283

Améliorer les prestations hôtelières des hôpitaux



- ▶ C'est un des effets attendus du projet de loi sur l'hôpital présenté le 22 octobre par Roselyne Bachelot, le pilotage de l'établissement étant rendu plus facile grâce aux prérogatives renforcées du directeur.

Décision 284

Confier aux organismes parapublics des missions clairement définies



- ▶ En attente.

Décision 285

Tous les organismes bénéficiant de prélèvements publics doivent pouvoir être évalués et audités



- ▶ L'Inspection Générale des Finances et la Cour des Comptes assurent cet audit.

Décision 286

Inciter à la fusion d'organismes d'HLM



- ▶ A l'occasion du 2nd CMPP le 4 avril, le gouvernement a décidé la « mutualisation de ressources financières d'organismes HLM », afin d'assurer « une solidarité entre les organismes ayant des moyens importants et pas de demande adressée, et ceux qui ont des moyens faibles et une forte demande ».

Décision 287

Mettre en place un cahier des charges dont le respect par les organismes HLM conditionnera l'agrément et donc le financement



- ▶ Le projet de loi de mobilisation pour le logement, adopté en première lecture par le Sénat le 21 octobre, crée l'obligation pour chaque organisme HLM de conclure d'ici à 2010 une convention avec l'Etat.
- ▶ Celle-ci fixera des objectifs portant sur le nombre de logements à construire, le nombre de logements à mettre à vente, les loyers ou la qualité des services aux locataires.
- ▶ Le refus de signer une convention ou le non respect des engagements pris entraînera des pénalités financières.

Décision 288

Soumettre les bailleurs sociaux à des objectifs de construction et de gestion clairement définis assortis de sanctions effectives



- ▶ Le projet de loi de mobilisation pour le logement, adopté en première lecture par le Sénat le 21 octobre, crée l'obligation pour chaque organisme HLM de conclure d'ici à 2010 une convention avec l'Etat.
- ▶ Celle-ci fixera des objectifs portant sur le nombre de logements à construire, le nombre de logements à mettre à vente, les loyers ou la qualité des services aux locataires.
- ▶ Le refus de signer une convention ou le non respect des engagements pris entraînera des pénalités financières.

Décision 289

Imposer que les organismes HLM soient au moins de niveau intercommunal et fusionner tous les offices communaux ou infracommunaux



- ▶ En attente.

Décision 290

Dissoudre les organismes qui gèrent moins de 1500 logements et ont construit moins de 500 logements au cours des 10 dernières années



- ▶ En attente.

Décision 291

Retirer tout privilège fiscal, ainsi que les facilités de financement prévues par la CDC, à tout organisme HLM ne respectant pas ses obligations publiques



- ▶ Le projet de loi de mobilisation pour le logement, adopté en première lecture par le Sénat le 21 octobre, crée l'obligation pour chaque organisme HLM de conclure d'ici à 2010 une convention avec l'Etat.
- ▶ Celle-ci fixera des objectifs portant sur le nombre de logements à construire, le nombre de logements à mettre à vente, les loyers ou la qualité des services aux locataires.
- ▶ Le refus de signer une convention ou le non respect des engagements pris entraînera des pénalités financières.

Décision 292

Déconventionner et supprimer le financement spécifique des organismes HLM n'ayant pas rénové, construit ou vendu plus de 5% de leur parc par an



- ▶ Le projet de loi de mobilisation pour le logement, adopté en première lecture par le Sénat le 21 octobre, crée l'obligation pour chaque organisme HLM de conclure d'ici à 2010 une convention avec l'Etat.
- ▶ Celle-ci fixera des objectifs portant sur le nombre de logements à construire, le nombre de logements à mettre à vente, les loyers ou la qualité des services aux locataires.
- ▶ Le refus de signer une convention ou le non respect des engagements pris entraînera des pénalités financières.

Décision 293

Clarifier le mode de détermination des charges locatives en introduisant une plus grande transparence dans leur calcul, avec audit externe obligatoire



▶ En attente.

Décision 294

Permettre aux sociétés HLM de réévaluer leurs bilans par la cession de logements ou le déconventionnement, en s'engageant sur des constructions



▶ En attente.

Décision 295

Promouvoir l'implication d'opérateurs privés tant dans la construction que dans la gestion de logements socialement mixtes



▶ Le projet de loi de mobilisation pour le logement, adopté en première lecture le 21 octobre par le Sénat, facilite le développement de l'urbanisme opérationnel d'initiative privée avec la mise en place d'une nouvelle procédure, le « projet urbain partenarial » (PUP).

Décision 296

Rebudgétiser le 1% logement, regrouper les organismes collecteurs en 5 organismes et en faire des organismes constructeurs



▶ Nicolas Sarkozy a appelé début avril à une réforme des fonds du « 1% » dans le cadre de la RGPP.
▶ Laurence Parisot a décidé mi-avril de lancer un audit.

Décision 297

Réduire de 175 à une cinquantaine le nombre de chambres de commerce et d'industrie (CCI)



▶ Le nombre de CCI locales est passé de 161 en 2002 à 148 début 2008. A l'occasion du renouvellement quinquennal des présidences en octobre 2009, le nombre de chambres devrait encore être réduit à 130.
▶ Le 2^{ème} CMPP a conclu sur la nécessité d'avancer sur ce sujet. Hervé Novelli a mis en place un groupe de travail.

Décision 298

Regrouper les tribunaux de commerce, aujourd'hui au nombre de 191, et introduire des magistrats professionnels auprès des juges bénévoles



▶ Le 15 février, Rachida Dati a réformé par décret la carte judiciaire : 55 tribunaux de commerce ont été supprimés et 5 autres ont été créés.
▶ Les mesures seront effectives à partir du 1^{er} janvier 2009.

Décision 299

Fusionner la part salariale et la part patronale des cotisations sociales



► En attente.

Décision 300

Accentuer les allègements de charge, en exonérant totalement les ex-cotisations sociales employeur au niveau du SMIC pour toutes les entreprises



- Les entreprises de moins de 20 salariés sont totalement exonérées de cotisations employeurs de sécurité sociale au niveau du SMIC depuis le 1^{er} juillet 2007.
- Les entreprises de plus de 20 salariés sont très largement exonérées au niveau du SMIC puisqu'elles ne supportent plus que 2,1 points de cotisations employeurs de sécurité sociale.

Décision 301

Rationaliser les dispositifs actuels et veiller à ce que chaque heure travaillée procure un bénéfice effectif par rapport à une situation d'inactivité



- Martin Hirsch présentait fin février son RSA, destiné à remplacer le RMI, l'API (parent isolé) et la PPE (prime pour l'emploi). S'appliquant jusqu'à 1,3 SMIC, il permet que toute heure travaillée se traduise par une amélioration de ressources.
- En septembre, il a été décidé que les rentrées générées par le plafonnement des niches fiscales contribuera au financement du RSA, dont le coût est fixé à 1,5Md €.
- Le projet de loi généralisant le RSA a été adopté en première lecture par le Sénat le 24 octobre.

Décision 302

Restructurer l'ensemble des niches de l'impôt sur le revenu, limiter leur coût total à 10% de l'impôt et ne garder que les plus productives pour la croissance



- Le PLF 2009, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 19 novembre, met en place le plafonnement des niches fiscales.
- Cette mesure limite le total de réductions d'impôt dont un contribuable aisé peut bénéficier. Le plafond est fixé à 10% du revenu brut du contribuable plus 25,000 €.

Décision 303

Doubler le crédit impôt pour favoriser le maintien à domicile des dépenses consacrées à l'emploi de personnes assistant des personnes dépendantes



- Dans le cadre de l'examen du PLF 2009, l'Assemblée Nationale a voté le 18 novembre un amendement portant de 12,000 à 15,000€ le plafond de dépenses ouvrant droit à une réduction d'impôt pour l'emploi à domicile.

Décision 304

Mettre en place la retenue à la source



► En attente.

Décision 305

Réorienter massivement le régime fiscal de l'assurance-vie et du PEA vers l'épargne longue investie en actions



- ▶ En attente au vu de la conjoncture économique.

Décision 306

Ajuster la réglementation prudentielle de l'assurance



- ▶ L'accélération de la crise financière depuis septembre a poussé les autorités des principales économies mondiales à se coordonner pour revoir les modes de régulation.
- ▶ Le G20 qui s'est réuni le 15 novembre a lancé les travaux. Un premier bilan est prévu le 31 mars prochain.

Décision 307

Faire ressortir clairement le poids de la fiscalité sur les entreprises



- ▶ En attente.

Décision 308

Modifier l'article 72-2 de la Constitution pour supprimer les ratios d'autonomie financière, financer les ressources propres sur le partage des impôts nationaux



- ▶ En attente.

Décision 309

Accroître la lisibilité des positions de l'Autorité des marchés financiers (AMF), notamment en développant le rescrit



- ▶ En attente.

Décision 310

Adopter une pratique souple dans l'application de l'accord Solvabilité 2



- ▶ L'accélération de la crise financière depuis septembre a poussé les autorités des principales économies mondiales à se coordonner pour revoir les systèmes de comptabilité.
- ▶ Le G20 qui s'est réuni le 15 novembre a lancé les travaux. Un premier bilan est prévu le 31 mars prochain.

Décision 311

Renforcer les règles de gouvernance d'entreprise dans le sens d'une plus grande transparence



- ▶ Bercy travaille actuellement à la mise en œuvre de cette mesure, notamment à travers le Haut Comité de Place présidé par Christine Lagarde.

Décision 312

Etendre les dispositifs d'épargne salariale dans les PME en rendant la participation obligatoire à 20 salariés



- ▶ Le projet de loi sur les revenus du travail, adopté le 19 novembre par l'Assemblée nationale, met en place un crédit d'impôt pour les entreprises qui mettent en place un système d'intéressement.
- ▶ Un amendement voté par l'Assemblée nationale prévoit de permettre aux dirigeants de PME de moins de 50 salariés de percevoir de la participation.

Décision 313

Permettre aux règlements négociés des Perco de prévoir une adhésion collective automatique avec une clause d'opting out



- ▶ En attente.

Décision 314

Créer un crédit d'impôt pour les sommes investies par les moins de 45 ans dans un Perco



- ▶ En attente.

Décision 315

Créer une Agence de veille et d'orientation industrielle



- ▶ En attente.

Décision 316

Renforcer l'Agence des participations de l'Etat



- ▶ Nicolas Sarkozy a lancé le 20 novembre le « fonds stratégique d'investissement national ».
- ▶ Celui-ci est doté de 20 Mds €, l'Etat et la Caisse des Dépôts et des Consignations lui apportant certains de leurs actifs. Le fonds sera d'ailleurs placé au sein de la CDC.
- ▶ Sa mission est de soutenir les PME et les filières stratégiques afin de préserver leurs technologies et leurs centres de décision en France, ainsi que de sécuriser le capital des entreprises françaises emblématiques dont l'actionnariat est éclaté.